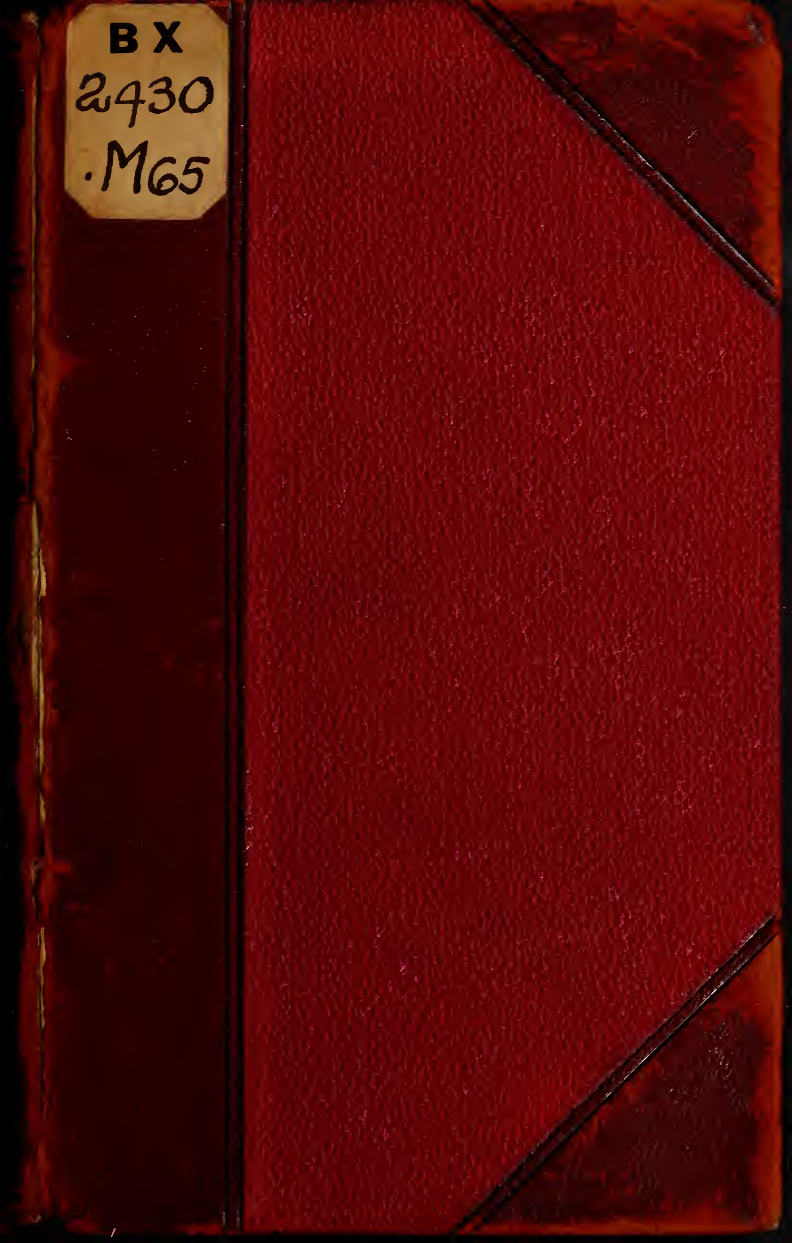
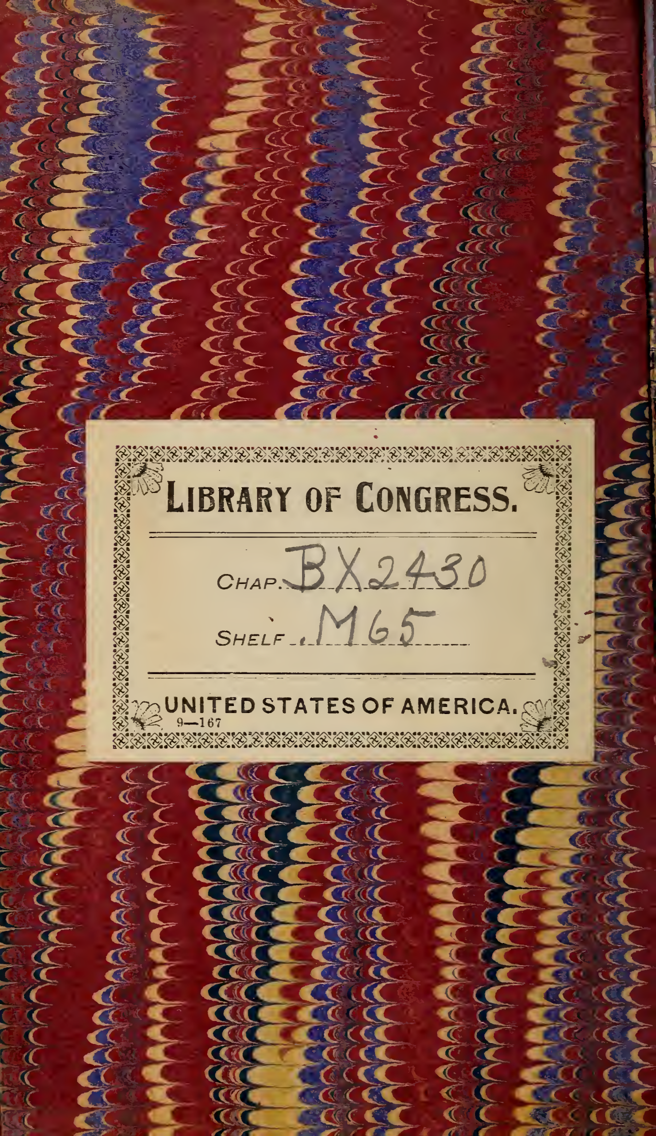
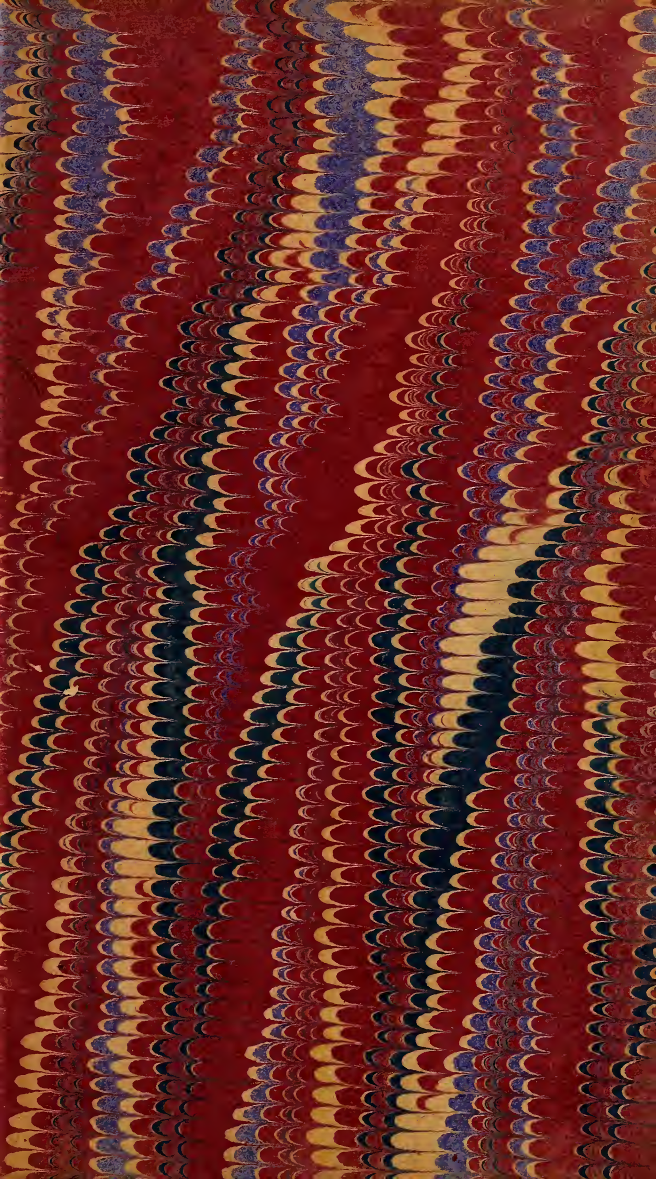

BX
2430
.M65


LIBRARY OF CONGRESS.
CHAP. BX2430
SHELF .M65
UNITED STATES OF AMERICA.
9—167



LE MOINE

SECULARISÉ

TIRÉ À 200 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS,

dont 2 sur papier de Chine

Exemplaire N° 63.

TURIN. — TYP. A. F. NEGRO

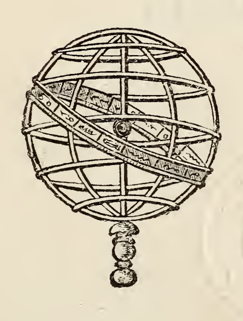
LE

MOINE

SÉCULARISÉ

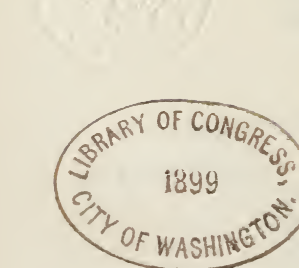
Réimpression textuelle de l'édition de 1675
augmentée
d'une Notice bibliographique

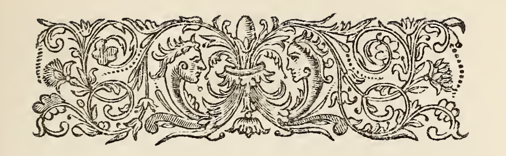
par P. L. JACOB, Bibliophile



SAN REMO
Chez J. GAY ET FILS, ÉDITEURS

1874


LIBRARY OF CONGRESS,
1899
CITY OF WASHINGTON.



NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

On ne saurait douter que cet ouvrage, qui est fort rare, quoique ayant été réimprimé un grand nombre de fois, n'ait subi les conséquences d'une proscription sévère et systématique depuis son apparition ; car il ne figure que dans bien peu de catalogues de livres, et l'on doit attribuer sa rareté à la destruction des exemplaires dans les bibliothèques particulières, qui étaient expurgées plus ou moins rigoureusement par les soins de la confrérie de l'Index, après la mort des possesseurs de ces bibliothèques.

Nous pensons que la première édition, qui

*

a échappé à nos recherches, a été imprimée vers 1675, à Grenoble ou dans une localité voisine, car l'auteur était probablement moine régulier dans un couvent de cette capitale du Dauphiné. Ce fut, sans doute, d'après cette édition publiée sous le manteau, que les Elzeviers, sinon quelque autre imprimeur de Hollande, firent paraître une contrefaçon, qui servit de copie à cinq ou six contrefaçons faites sans l'autorisation de l'auteur et même contre sa volonté formelle :

Le Moine sécularisé, augmenté de nouveau de la Vie des Moines. Suivant l'original. A Villefranche, chez Jean Le Grand, pet. in-12, de 191 pages, y compris le frontispice gravé et le titre imprimé; fleurons elzeviriens. Le frontispice représente un vendeur de reliques qui appelle les chalands, en criant : *Argent de billon, vieille monnoye.* La Vie des Moines qui, dans cette édition, précède le dialogue du Moine sécularisé, est accompagnée d'une Satire en vers sur les concerts spirituels, que les petits augustins du faubourg Saint-Germain, à Paris, avaient imaginé d'offrir aux dévots amateurs de musique.

La troisième édition est celle de *Cologne, Pierre du Marteau,* 1675, petit in-12 ; elle a bien en frontispice le vendeur de reliques,

mais elle n'a ni la Vie des Moines, ni la Satire en vers. — La même année 1675, le *Moine sécularisé* fut encore réimprimé à la suite des *Jésuites en belle humeur*, sous le titre les *Moines en belle humeur*, et dans cette réimpression, se trouvent la pièce *Aux Moines* et la Satire. Nous reproduisons ces deux pièces à la suite de la présente Notice.

La quatrième édition du *Moine sécularisé* parut sous la rubrique de *Hollande*, 1678, in-12; la cinquième, sous celle de *Cologne*, 1683, in-12; la sixième est également de *Cologne, Pierre du Marteau,* 1691, grand in-12 de 184 pages, plus 3 feuillets préliminaires et le frontispice gravé. Dans cette dernière édition, la Vie des Moines, datée de Paris 1er juillet 1676, est reportée à la fin du volume avec la Satire contre les petits augustins de Paris.

Enfin, l'ouvrage a été réimprimé au XVIIIe siècle avec de légères variantes de style, sans la Vie des Moines et la Satire, avec cette épigraphe : *Callidissimus hostis tam multos hypocritas sub habitu monachorum usque quoque dispersit.* Le démon a répandu partout l'hypocrisie sous l'habit de moine. AUGUST., *De operibus monach.* A La Haye, chez Nicolas Tuyau, 1740, gr. in-12 de x et 154 pages.

Nous avons trouvé dans un exemplaire de la seconde édition sans date une charmante gravure au trait et à l'eau-forte, qui pourrait bien avoir été destinée à une édition postérieure, car cette gravure est bien du XVIIIe siècle : elle se rapporte au passage suivant : « Dans quelle surprise ne seroit-il pas, s'il apprenoit que des tiersaires, après avoir donné dans l'église, à portes fermées, la collation à des filles, se seroient jetés sur elles et leur auroient écorché le sein à force de le leur baiser et d'y froter leurs grosses barbes ? »

Ce passage n'est pas le plus gaillard qui se fasse remarquer dans le livre : « Quelques scrupuleux, dit l'auteur anonyme *au lecteur*, trouveront peut-être mauvais que je fasse lâcher à ce moine sécularisé des mots un peu libres ; mais outre qu'il ne s'en échappe pas trop pour un homme qui sort d'un cloître, le lecteur remarquera, s'il luy plaît, que j'imite le peintre, qui, faisant un portrait, vise de représenter au naturel et qui pécheroit contre les règles de son art et de la ressemblance, s'il nous faisoit voir un arlequin dans une contenance sérieuse et sous un habit décent et modeste. »

Il ne nous a pas été possible de découvrir quel pouvait être l'auteur de ces cruelles révélations sur l'intérieur des couvents du

tiers ordre de saint François et sur la vie des moines en général. Nous l'avons pourtant cherché dans un autre livret beaucoup plus rare que le *Moine sécularisé* et qui porte pour titre : *L'autheur du Moine sécularisé se rétractant et faisant amende honorable.* A Cologne, chez Pierre Martheau *(sic)*, imprimeur et marchand libraire, 1676, pet. in-12 de 187 pages (1).

Dans ce livret, qui n'est cité nulle part, et qui a dû être imprimé pourtant au même nombre que la première édition du *Moine sécularisé*, l'auteur nous apprend que cette édition avait été tirée à 3,000 exemplaires, dont la moitié lui fut attribuée pour sa part et qu'il se chargea de répandre sous le manteau. Cet auteur étant tombé malade, se repentit d'avoir fait cette publication subreptice et ne voulut pas mourir sans avoir reçu l'absolution. Mais le curé de campagne, qu'il fit appeler à son lit de mort, refusa de l'absoudre et lui déclara que son péché mortel était de ceux qu'un évêque seul avait le droit de pardonner. Mais le prélat, à qui s'adressa le moine convalescent pour

(1) Selon une note de Desmaizeaux sur la 19e lettre de Bayle, l'auteur du *Moine sécularisé* serait un ecclésiastique de Lyon nommé Du Pré, et Minutoli aurait eu part à cet ouvrage.

obtenir de rentrer en grâce dans le giron de l'église, jugea que le fait avait tant de gravité que ce coupable repentant ne pouvait être relevé de son péché qu'en cour de Rome. C'est donc à Rome que le moine sécularisé s'en alla porter sa confession aux pieds du grand-pénitencier, qui lui ordonna de faire un désaveu public de son libelle et de donner à ce désaveu la même publicité que son libelle avait eue : « Vous ferez donc, lui dit-il, graver une image que vous ferez mettre à tous les exemplaires de votre rétractation, au milieu de laquelle vous serez représenté tête nue, deux genoux en terre, tenant un flambeau au poing, demandant pardon au monde et à tous les saints patriarches, qui seront aussi représentés au plus haut de la figure. Et parce que vous avez encore offensé toute la religion catholique en faisant du saint scapulaire, du sacré rosaire, du cordon de saint François-de-Paule et de tous les autres signes de piété, le sujet de vos railleries, en les faisant débiter par un faquin qui traite ces mêmes signes sacrés de choses vénales, surannées et hors d'usage, vous ferez deux choses : la première, qu'il sortira de vostre bouche un rayon avec ces paroles : *Peccavi in cœlum*, et qu'un ange représenté entre vous et les saints patriarches d'ordres, tenant en sa main les mêmes ins-

trumens de dévotion, prononcera ces paroles : *Nova et vetera.* »

Le grand-pénitencier poussa l'indulgence jusqu'à faire graver à ses frais l'*image*, dont il avait inventé le sujet, mais cette image manque en tête du seul exemplaire que nous connaissions de l'amende honorable du pauvre moine sécularisé. Un exemplaire de cette *Rétractation* est aussi conservé, dit-on, à la Bibliothèque de Grenoble.





AUX

MOINES

En vérité, mes pères, ma patience est à bout. Il y a trop d'années que je résiste aux mouvemens violens qui me portent à rendre publiques les actions honteuses dont vous déshonorez le christianisme. Je crains de répondre devant Dieu des lumières qu'il m'a données sur vos intrigues, des connoissances que j'ai de vos emportemens déshonnêtes. Le public en souffre sans le remarquer assez, et j'ai peur de souffrir à mon tour pour ne l'avoir pas averti. Je proteste donc devant mon Dieu, et en présence de sa sainte église, que cette crainte est le seul motif qui m'engage à vous *reprendre devant tout le monde, et à vous résister en face, parce que vous êtes répréhensibles.*

Je reconnois cependant qu'il y a parmi

vous beaucoup de religieux qui sont sages, qui mènent une sainte vie, *qui ne se scandalisent point* de vos mauvais exemples, *parce qu'ils aiment Dieu et qu'ils jouissent d'une paix profonde*, qui ne voyent pas même vos défauts, parce qu'ils sont du nombre de ceux que *la charité, qui ne pense point le mal*, *et qui croit tout* à l'avantage de son prochain, aveugle d'une sainte manière. Je n'ai rien à dire à ces bonnes âmes, sinon que ceux d'entre eux qui sont prêtres ou supérieurs se souviendront, s'il leur plaît, que, selon saint Chrysostôme, ils devroient avoir une infinité d'yeux, auxquels pas une de vos actions ne pût échapper. Ce père semble faire allusion au saint Évangile, qui les compare à un flambeau qui a besoin d'une infinité de rayons, afin d'éclairer les lieux pour lesquels on le destine.

Mais, mes pères, j'ai bien d'autres choses à vous dire, et plût à Dieu que jamais je ne m'y fusse senti obligé, ou qu'au moins je ne fusse pas contraint de le faire publiquement. Bien des gens vont savoir ce que peut-être ils auroient longtemps ignoré ; mais, que voulez-vous, mes pères, vous en êtes la cause coupable et je n'en suis que l'occasion innocente.

Le cœur est le centre des passions; comme vous le savez mieux que moi, mes pères, c'est en lui que se forment tous les mouvemens dont les hommes sont agités ; c'est dans

cette noble partie que nous nous reconnoissons susceptibles des objets tentatifs ; en sorte que si nous voulons nous épargner bien des peines, il faut, autant qu'il est possible, fermer ce cœur à tout ce qui est capable de troubler le calme que lui donne le Saint-Esprit.

Cette vérité est généralement pour tout le monde, mais elle vous est particulière. Vous ne voyez pas, peut-être, que je veux parler du chœur de vos églises. Oui, mes pères, c'est mon intention. Vous savez quelles sont les lois des Conciles sur l'entrée des laïques dans le chœur, et particulièrement des femmes ; mais le public ne le sait pas assez pour reconnoître que vous avez moins de déférence pour l'église que pour le sexe ; que vous obéissez moins à votre mère qu'aux étrangers, et c'est ce qu'il est nécessaire de lui apprendre, afin qu'il sache qui vous êtes et qu'il se détrompe.

Je regarde cet abus comme la principale chose que j'ai à vous dire : parce qu'il est comme le principe d'une infinité de pernicieuses conséquences que vous tirez tous les jours à nos dépens, et à la honte de nos familles. Comme, cependant, j'espère vous parler plus d'une fois, je remettrai à une autre, sur ce sujet, les décisions des Conciles, et ne prendrai en celle-ci que la voie de la raison, de l'expérience, des pères et de l'Écriture sainte. Des personnes considérables

en mérite et en vertu ont cru même qu'il étoit de la charité de ne parler ici qu'en général de quelques faits qu'on rapporteroit. J'ai pris ce parti de toute mon âme ayant espéré que Dieu bénissant ce dessein, vous feriez voir par une conduite réformée, que vous aimez mieux entendre sa voix que celle des hommes. C'est aussi dans cette vue qu'on a résolu de ne donner pas sitôt l'écrit qui doit suivre celui-ci.

Quand j'ai lu, mes pères, l'Histoire des déserts, j'ai toujours remarqué que les hommes qui font profession d'une vie plus retirée, sont le plus sujets aux tentations. Le monde les sollicitoit, la chair ne les quittoit point et le démon leur dressoit toujours de plus dangereuses embûches; et parmi cette guerre, qui étoit aussi longue que leur vie, l'image des femmes qui se trouvoit si souvent peinte dans leur imagination, leur livroit les plus rudes combats. Les jeûnes, les veilles, le travail des mains, la prière continuelle, étoient les armes par lesquelles ils se défendoient contre ces ennemis; mais ils n'auroient jamais remporté la victoire, si, à toutes ces mortifications, ils n'avoient joint le pacte si fidèle qu'ils faisoient avec leurs yeux de ne jamais regarder le sexe. Ils tenoient cette maxime du saint homme Job. Ils avoient appris d'un illustre pénitent la nécessité de demander à Dieu *qu'il détournât leurs yeux de peur qu'ils ne re-*

gardassent la vanité. Ils savoient par le saint Évangile, que *l'œil doit être simple*, que le cœur ne doit regarder que Dieu, et c'est ce qui obligea saint Jean Climaque à faire aux religieux cette admirable leçon. *Évitons de tout notre pouvoir,* dit ce saint père, *non-seulement de regarder ce fruit de mort, mais même d'en entendre parler, puisque nous avons fait une profession solennelle de n'en goûter de notre vie.* Deg. 15, n. 54. C'est la pratique qu'ont recommandée les saints instituteurs de vos ordres et les autres qui ont parlé de la vie monastique : et c'est ce que recommandent encore aujourd'hui les moines d'entre vous, mes pères, qui veulent marcher sur les pas de leurs anciens. Le père Alexis de Salo, prédicateur capucin, dans son *Chemin assuré du paradis*, dit, en parlant particulièrement des moines, que pour se sauver ils ne doivent jamais regarder de femmes. Il excite les religieux *à se façonner dans cette pratique*, ce sont ses termes, *et à se décharger ainsi des lourds fardeaux des péchés, dont ces vains regards les surchargent ;* et pour montrer que les gens du cloître sont plus susceptibles que les autres, qu'ils doivent avoir des précautions plus particulières, il prouve par l'autorité de saint Bonaventure : *Qu'ils doivent interdire à leurs yeux le regard des enfans même et des jeunes*

*

hommes: et il confirme cette autorité par l'exemple d'un bon père capucin. Voici ses propres termes : *Bernardin d'Assise, capucin,* dit-il, *homme de grand mérite et d'une vieillesse vénérable, ne fixa jamais sa vue sur aucun jeune religieux, ce que lui-même nous avoua en cette façon; il parloit familièrement à un jeune homme qui a été son novice, et, pour lui donner exemple de soi-même, il lui demanda combien il avoit demeuré sous sa direction. — Trois ans entiers,* lui répondit ce jeune homme. — *Sachez, mon fils*, lui repartit ce bon homme, *qu'en trois ans je ne vous ai jamais regardé en face*, et un peu après il ajoute : *qu'il faut avouer que cette modestie des yeux est nécessaire.*

Vous ne voudriez pas, mes pères, désavouer des personnages que vous devez regarder comme vos pères et vos maîtres ; mais si vous comparez votre conduite avec leurs règles, vous avouerez aussi qu'il y a de la différence, et que l'esprit qui les animoit n'est point du tout celui que vous avez. Ce n'a jamais été en effet le dessein de vos instituteurs que vous parussiez en public comme vous faites, comme il sera facile de vous convaincre : et s'ils avoient prévu que dans la suite vous eussiez rendu vos églises si triviales, ils vous auroient au moins étroitement défendu de laisser entrer le monde dans votre chœur. Que diroient-ils s'ils y voyoient

entrer des femmes? s'ils les voyoient à la merci de vos yeux et de vos cœurs? Sans doute, mes pères, qu'ils vous tiendroient heureux d'être environnés des belles. Ils se repentent, peut-être, d'avoir perdu de si beaux jours; car, mes pères, imaginez-vous qu'ils vous voyent comme nous vous voyons, et encore mieux. Ils sont en la compagnie des anges, et *vous servez de spectacle au monde, aux anges et aux hommes;* je pourrois ajouter aux démons, qui y prennent plus de plaisir que les autres. Ainsi, le ciel, la terre et l'enfer sont les témoins de votre conduite, avec cette différence, mes pères, pour ne vous tromper pas, que le ciel vous rebute, la terre vous pleure ou vous raille et l'enfer vous attend si vous ne faites pénitence. Je ne crois pas que les personnes pieuses s'offensent de ce que je semble approuver qu'on vous raille en l'état où je vous considère : pour moi, je ne vous raille pas, mes pères, que comme Dieu raille celui que l'Écriture appelle *le vieil homme.* Je puis dire sans m'écarter de mon sujet, qu'il étoit à peu près dans le même état où vous êtes, et je trouve que vous vous ressemblez comme frères, non pas à cause qu'il étoit dans le paradis terrestre représenté par vos sollicitudes, où rien ne manque pour les besoins de la vie, non pas parce qu'il ne faisoit rien, non plus que vous, que contempler les arbres, les plantes et les fruits d'un jar-

din ; non pas par le nom de père que vous vous faites donner par toute la terre et qui vous rend comme lui, les pères communs de tous les hommes ; non encore parce que les peintres nous le représentent avec une longue barbe, semblable à celle de la plupart de vous autres ; mais, parce que, mes pères, vous avez comme ce père des bontés criminelles pour les femmes. Dieu s'étoit fait du cœur de ce premier homme un trône de paix, et l'infidèle permit mollement qu'une femme en prît la place ; elle n'y fut pas plutôt qu'elle en devint la reine ; elle commanda, contre les ordres de Dieu, qu'il regardât le le fruit défendu ; il y consentit, il le toucha et le mordit enfin. Votre cœur, mes pères, est le temple du Saint-Esprit, les femmes y veulent entrer, et vous ne leur souffrez pas seulement de le faire, mais vous les invitez, et pendant l'action la plus sacrée de votre profession et de votre retraite, qui est l'adoration et la prière, vous les faites monter à côté de vous ou tout vis-à-vis et tout proche. C'est là, mes pères, que l'on reconnoît bien que vous ressemblez au vieil homme, que vous êtez ses frères et ses légitimes héritiers : c'est là que vous *regardez les fruits de mort comme si vous aviez fait profession d'en goûter toute votre vie ;* c'est là que vous les touchez et que vous les mordez même, puisque, selon Jésus-Christ, c'est les mordre que de les désirer, et que,

selon l'expérience, c'est les désirer que de les regarder comme vous faites; c'est là que l'on voit les regards échappés, craintifs et hypocrites de vos jeunes frères, à qui vous ne permettez pas de lever les yeux aussi librement que vous; c'est là que naissent les bouillonnemens de jalousie contre ceux d'entre vous qui ont l'art d'attirer les belles de leur côté, et d'où viennent ces rudes tempêtes que nous savons qui s'excitent si souvent dans vos maisons; c'est là que l'on vous voit changer de visage toutes les fois que s'approche de vous, ou que s'en éloigne une femme bien faite; c'est là que vous concevez le désir étrange et brûlant d'entendre les confessions pour jouir encore par les oreilles de celles dont vous ne jouissez que par les yeux; c'est là que vous apprenez à regarder vos couvents comme des lieux de bannissement et de peine, et les maisons des séculiers comme des paradis terrestres.

Triste spectacle à ceux qui ont des yeux pour le voir; mais funeste à ceux qui ne le voyant pas, s'y trouvent pris ou ne savent en retirer les personnes qui leur appartiennent.

Il est visible, mes pères, que vous autorisez par la licence de vos regards lascifs, les nudités de bras et de gorge, les frisures, le luxe des habits et tous les ajustemens immodestes des femmes : cela est de notoriété publique ; il ne faut qu'entrer tous les jours

dans le chœur de vos églises, ou si vous n'en avez pas, vous observer dans les lieux où vous conversez avec le sexe et où vous ne vous perdez pas moins que dans le chœur. Mais il y a des suites qui ne sont pas si publiques. L'on ne sait pas partout que des filles, animées par vos manières de les regarder, ayent eu la brutalité et la malice tout ensemble d'aller, lorsqu'il y avoit moins de monde, se présenter devant vous dans des postures extraordinairement indécentes *pour avoir le plaisir*, disoient-elles, *de vous voir brûler et faire vos figures*. L'on ne sait pas partout qu'après avoir eu, pendant l'office, tout le temps de regarder ces objets et de vous perdre en les regardant, vous entrez dans une espèce de furie qui vous pousse quelquefois à insulter à d'honnêtes filles, qui ne manquent de sagesse qu'en ce qu'elles quittent leurs paroisses pour aller incessamment à la messe à vos couvents, contre les sentimens des saints pères et des Conciles. Les innocentes ignorent la vraie raison qui vous les fait tenir trois heures à confesse et pourquoi vous ouvrez souvent, pour les entendre, la porte de vos confessionnaux, afin qu'il n'y ait point de grille entre deux. Les pères et les mères ne savent pas d'où vient que les filles sont, au retour d'une messe de couvent, si difficiles, si rebutantes et de si mauvaise humeur ; et cependant la cause est évidente : c'est que leurs parens

n'ont pas les yeux si caressans, ni flatteurs que les moines. Les parens ne savent pas que leurs filles ne se rendent souvent assidues aux ouvrages, qu'à cause du prétexte favorable d'aller chez les marchands, où leurs visites sont très-courtes pour vous les faire très-longues. Ils ne savent pas tout le commerce de lettres que vous avez avec elles : il y en a quelques-uns qui ne l'ignorent pas ; mais ils vous épargnent cruellement la honte de vous avertir, et sont bien aises, au contraire, de prendre plaisir à composer des réponses passionnées, qu'ils vous font écrire par vos prétendues maîtresses, et que vous recevez aveuglement avec l'admiration de leur bel esprit. Ces occasions m'ont été offertes plusieurs fois, et l'on m'a prié de répondre à vos sonnets, à vos élégies, à vos stances ; l'on m'a même proposé de permettre que l'on vous promît les dernières faveurs ; et comme je reçus ces choses aussi chrétiennement qu'il me fut possible, on obtint seulement de moi que j'irois comme inconnu auprès de la porte d'une de ces maisons, dont le chœur n'est point dans l'église, où j'entendis un entretien qui donna lieu à quelques lettres dont j'ai les originaux dans les mains. (C'est assez vous dire ; j'en ai bien d'autres, mes pères, qui sont plus surprenantes que celles de Provins. L'on est fâché cependant que des religieux, des directeurs, dont on honoroit la qualité et la

réputation, se trouvent intéressés dans le dessein qu'on s'est formé). Il n'est pas encore tout-à-fait public que vous ayiez des chambres de toutes parts dans la ville, où se donnent éternellement les rendez-vous et les repas : l'on a tâché d'y donner les remèdes nécessaires et évangéliques : l'on a été obligé d'en parler plusieurs fois à messieurs les grands-vicaires ; mais ils se sont lassés de vous reprendre, et n'ont pu empêcher que vous continuiez tous les jours. Ainsi, vous voyez bien, mes pères, que vous nous contraindrez enfin de le dire à l'église ; et certes il est bien à propos, que toutes les femmes et les filles apprennent à ne plus vous hanter. C'est sans doute une mauvaise marque que d'abandonner sa propre église pour aller à un couvent, comme si c'étoit une paroisse ; et je puis assurer que ceux et celles qui se donnent cette liberté, ne sont pas fort loin du libertinage : l'occasion viendra d'en donner d'autres preuves que celles de l'expérience. Enfin, mes pères, vos finesses vont être à bout, le mystère d'iniquité va être découvert ; car je vous proteste, de la part de Jésus-Christ même, *qu'il n'y a rien de caché qui ne doive être vu, ni de secret qui ne doive être connu.* Je ne doute pas que cet oracle de l'Écriture ne vous fasse trembler ; mais cette terreur vous peut être salutaire. C'est, peut-être, une marque que Dieu ne vous abandonne pas, et qu'il a en-

core pour vous des yeux de miséricorde : *Respicit terram*, dit le prophète, *et facit eam tremere.* Tant d'inventions de votre esprit pour arriver à vos fins, tant de tours remplis d'artifices, tant de feintes, tant de déguisemens, tant d'apparences sauvées, tant de faux prétextes de piété, tant de morale corrompue ; toutes ces *œuvres de ténèbres* auront horreur de voir la lumière. Il n'importe, mes pères, pourvu que cela mette fin aux maux dont la justice de Dieu vous menace. Si vous aviez tremblé une bonne fois, peut-être seriez-vous en repos. *Terra tremuit et quievit.* Je ne vous ménagerai donc point davantage auprès du public. Je ne craindrai point de lui apprendre encore l'usage que vous faites des assistances corporelles, par lesquelles il reconnoît tous les jours la manière si ingénieuse et si spirituelle dont vous le traitez. C'est ce qu'on verra quelque jour par toutes les histoires que je recueillerai. J'en rapporterai seulement une, par avance, parce qu'elle est des plus nouvelles, et elle pourra être un échantillon des autres :

On écrit ici de Rouen qu'un père très-vénérable, des premiers de son ordre, y étant arrivé, tous les religieux se trouvèrent dans l'obligation de le bien régaler ; il fut conduit d'abord au plus beau confessionnal, pendant que la besace fut en ville, où l'on fait

la cour aux dames, l'on sollicite les servantes et les marchands, on fait valoir tant qu'on peut le vœu de pauvreté, on fait partout des remontrances nouvelles des nécessités de la maison; enfin on fait si bien qu'en deux jours on assemble dans une de ces maisons de la ville, destinées aux plaisirs, tout ce qu'il faut pour se divertir à merveille. Le pain, le vin de toutes les façons, les viandes, le dessert et l'argent ne manquèrent point du tout. Ce sont les libéralités pieuses et ordinaires du public; mais voici l'usage que l'on en fait. L'heure donc se donne, on avertit les belles, on mande les violons, et tout le monde se rencontre au rendez-vous. Il s'y trouva cinq révérends pères qui accompagnoient le père vénérable, quelque ami très-particulier, toutes les dames ou demoiselles bourgeoises, l'hôte de la maison avec certaine demoiselle qui ne demeure avec lui que par le droit de la bonne amitié. La multitude leur fut incommode : tant de gens ne purent pas rester tous ensemble, et je ne sais comment on imagina que les hommes mangeroient en bas et les femmes dans une chambre au-dessus, à condition toutefois qu'on iroit l'un après l'autre leur rendre visite. Les violons commencèrent à jouer l'entrée de table; l'on s'y assied, l'on mange, et, selon l'ordre qu'on avoit donné, chacun va en haut rougir ses lè-

vres d'un verre de vin pour marquer sa santé et saluer en même temps celle des dames. Le repas se fit dans cette modestie pendant que la besace fit encore quatre ou cinq voyages, apparemment pour les violons. Mais comme Dieu permet toutes choses ! les bons pères ne songèrent jamais qu'il étoit l'octave du saint sacrement, et qu'ils étoient tout proche d'une église où leurs violons interrompoient le service divin. Monsieur le curé de cette paroisse, voyant qu'ils ne finissoient point, sans savoir à qui il avoit affaire, alloit lui-même demander qu'on eût un peu de patience, lorsque quelques particuliers l'avertirent qu'on n'auroit garde de lui ouvrir cette maison : et comme il lui vint en l'esprit quelques sujets d'en soupçonner la cause, il entra chez un voisin, où non-seulement il entendit, selon son premier dessein, mais il vit toute la compagnie. Ce fut à la faveur d'une assez grande ouverture qui s'étoit faite dans la muraille d'une chambre. Il dit d'abord, *que cela n'étoit pas bien, qu'il s'en falloit plaindre et en faire informer*; et, pour n'y pas manquer il fit venir promptement huit témoins qui eurent comme lui le plaisir de ce que vous venez d'entendre. Mais voici encore ce que la persévérance leur fit voir. Quand les révérends pères eurent dîné, on fait desservir comme à l'ordinaire; on donne aux violons le temps de

se rafraîchir, et un peu après on ôte la table et les siéges, on couvre de tapis tout le pavé de la chambre. Cette nouvelle cérémonie surprend d'abord nos témoins; chacun d'eux veut être contre la muraille pour en voir le succès; mais ils s'aperçurent bientôt, par le son des violons, qu'on pouvoit se disposer à danser. C'étoit en effet pour honorer *les bienheureux pieds de ces évangélistes*, à qui, dans ces rencontres, il est permis de quitter les sandales; ils mirent bas aussi le saint habit, le manteau et le capuchon, et il ne leur restoit plus qu'une simple robe avec une barbe qui faisoit à peu près comme une cravatte à la mode. Chacun d'eux, en cet état, prend son amie: ils demandent aux violons des courantes et des gigues, ils dansent tout de bon, ils ne gardent point plus de mesure qu'ils n'en savent, mais ils suivent les mouvemens de la nature; ils cabriolent, ils font des sauts frisés par hasard, il n'est point de posture légère qu'ils ne se donnent; et monsieur le curé pour le faire remarquer s'écria, en cédant sa place à d'autres: *Voyez, voyez, comme ils font des tournebales;* et après quelques instans, comme il regardoit encore: *Regardez*, dit-il, *ils ne tiennent plus sur terre.* Chacun regarda à son tour. On ne vit jamais rien de plus alerte: tout le monde admire l'agilité prodigieuse de ces nouveaux baladins, en

sorte que l'on auroit douté que ce fussent des esprits, si leurs robes, dans ces *tournebales*, n'avoient laissé voir que c'étoient des hommes. Une jeune demoiselle, qui étoit encore novice, regardant comme les autres (car les femmes avoient quitté à danser), ne put s'empêcher de faire parler encore une fois sa pudeur : *Hé, mes pères*, dit-elle, *vous n'avez pas de caleçons !* A quoi un des pères répondit, en faisant les mêmes efforts : *Eh bien, ma fille*, *cela n'est pas toujours au soleil!* Il vouloit dire qu'il étoit bien blanc sous le froc.

Les témoins rapportent un grand nombre d'autres circonstances, qu'on supprime de peur d'être ennuyeux, et le public sera peut-être informé d'ailleurs, si monsieur le pasteur demeure dans sa résolution, et s'il ne juge pas qu'il soit indigne de son zèle de venger l'insulte qu'on fait à Jésus-Christ et d'ôter un scandale qui perd les peuples que Dieu lui a donnés à garder. Il s'y doit porter avec d'autant plus d'ardeur, que cette action, si on l'examine, est criminelle par toutes ces circonstances : *Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando.*

Que direz-vous à cette histoire, mes pères, et à toutes celles que vous prévoyez bien qu'on fera paroître ? Sans doute que ce sont des fautes particulières, dont on n'a pas droit de conclure contre le général.

*

Ce seroit bien raisonné, mes pères, si ces fautes n'étoient pas produites par les malheureuses occasions, auxquelles tous tant que vous êtes vous vous expòsez témérairement tous les jours; mais nous pouvons, ce nous semble, soupçonner légitimement les objets tant que nous verrons subsister la cause. Tant que l'on saura que les exercices auxquels vos règles vous engagent, vous rendent le sang plus échauffé que celui des autres hommes, en sorte que, selon les saints, vous ne devriez pas même regarder de jeunes garçons; que la défense plus sévère de voir le sexe vous y donne un penchant plus véhément; que vous êtes les plus sensibles du monde sur ce chapitre; que le démon s'est toujours servi de ce moyen pour engager dans le monde ceux de votre profession; que vos anciens qui l'ont su vous avertissent précisément que les femmes, et particulièrement celles que vous voyez, sont tentatives, et que vous êtes très-tentés, qu'elles sont *des fruits de mort*, et que vous êtes très-mortels; que vous êtes aussi dangereux pour elles, qu'elles le sont pour vous; et qu'enfin, une femme et un moine, sont comme deux ennemis irréconciliables qui ne sauroient se regarder sans se donner la mort; tant que la raison, l'expérience, les pères de l'église et les pères de vos ordres nous assureront de toutes ces choses, nous

avons droit de croire, lorsque nous vous voyons proche des femmes, soit dans le chœur ou ailleurs, qu'infailliblement vous êtes aux prises, et que si vous ne vous éloignez bientôt, vous êtes perdus. Voilà, mes pères, qui regarde le général. Car, pour le répéter utilement, vous êtes incessamment avec elles : ou vous les regardez dans le chœur, ou vous les entretenez dans les églises et à l'entrée de vos couvens, ou vous leur envoyez des billets, ou vous leur faites des visites, ou vous leur donnez des repas, ou elles vous en donnent, ou vous vous faites des présens mutuels; c'est-à-dire que vous êtes incessamment avec elles par pensées, par paroles ou par actions : *Cogitatione*, *verbo et opere*; il ne vous resteroit plus qu'à dire *mea culpa*. Ainsi, mes pères, c'est le général qui prostitue les particuliers, et les particuliers ne deviennent condamnables, que parce que le général est criminel.

Que cette conclusion est terrible! mais qu'il vous est facile de l'éviter! *Si vous étiez sourds et aveugles,* je vous proteste de la part de Dieu, *que vous n'auriez point de péchés.* Or vous seriez sourds, si, selon le saint-esprit, vous *fermiez vos oreilles d'épines,* c'est-à-dire si vous rebutiez généreusement tous les discours inutiles; vous seriez aveugles si vous *empêchiez vos yeux de voir la vanité;* vous seriez sourds si *vos*

conversations avec le sexe, selon l'avis de saint Ambroise, *étoient rudes et de peu de durée;* vous seriez aveugles, si selon la pensée de saint François-de-Sales, vos cœurs étoient comme le nid des alcyons, où il n'y a d'ouverture que pour laisser passer l'air, l'eau même de la mer, sur laquelle ils flottent, n'y pouvant entrer, l. 4, *Ep.* 34. Vous seriez sourds et aveugles si vous priiez Dieu, non plus dans le tumulte et dans l'embarras du monde, mais dans *le silence et la retraite,* comme il est recommandé par l'Écriture.

Je sais que la vue seule de ces résolutions vous tue; mais il faut mourir, mes pères, et si par la pente naturelle jointe à la longue habitude que vous vous êtes acquise, l'absence des dames vous fait tous les jours également souffrir, il faut tous les jours mourir, mes pères, *quotidie morior.* Aussi bien tous vos efforts ne vous pourront pas garantir de les perdre tôt ou tard ; oui, mes pères, ces fruits dont vous faisiez vos délices, se flétriront un jour, ils échapperont à vos prises, et viendra un temps où l'on vous pourra faire cette piquante raillerie : *Et poma desiderii animæ tuæ discesserunt a te.* Prévenez ce reproche honteux ; priez Dieu qu'il vous déprenne de ces satisfactions imaginaires, et n'attendez plus qu'une funeste expérience vous fasse connoître que *l'œil ne se rassasie point de voir, et l'o-*

reille ne se lasse point d'écouter. Imitez mieux le progrès qu'a fait de cette vérité sainte un très-illustre solitaire ; il nous est marqué par ces paroles avec lesquelles je finis, et que je vous laisse à méditer : *Après,* dit-il, *que les hommes ont vu et entendu tout ce qu'ils désirent, le dégoût succède à cette satisfaction passagère, et ils demeurent toujours aussi affamés et aussi insatiables qu'ils étoient d'abord.*

Je suis, etc.





SATIRE

Les petits augustins du faubourg Saint-Germain
Ont fait faire chez eux un concert tout divin;
L'on sait qu'on y chanta ténèbres en musique,
Mais le détail en est extrêmement comique.
L'on trouvoit cette affiche à tous coins dans Paris,
En faveur des dévots et curieux esprits:
Ames qui cherchez Dieu dans la belle harmonie,
Vous le rencontrerez dans notre symphonie;
Accourez promptement, c'est l'illustre *Opéra*,
Avec des instrumens qui le composera.
Ils promettent ces voix charmantes, mais profanes,
Ces nymphes du doux chant, mais infâmes organes,
Ces acteurs dédiés à l'honneur de Bacchus,
De Junon, de Pluton, de Mars et de Vénus.
Comme on étoit alors dans la semaine sainte,
Où l'âme du chrétien est de douleur atteinte,
Et quitte l'*Opéra* de crainte du péché,
L'on tient qu'ils en ont eu beaucoup meilleur marché.
Le service fut fait avecque mélodie.
On n'entroit qu'en payant comme à la comédie.
Ils avoient aposté dix ou douze fripons,
Et sept ou huit archers avec des hoquetons:

La porte de l'église étoit demi-fermée,
Et fort sévèrement on défendoit l'entrée.
Une femme étoit là qui recevoit l'argent,
Et qui faisoit payer le riche et l'indigent.
Il est vrai qu'on étoit assis bien à son aise,
Car pour ses trente sous on avoit une chaise.
Il y vient un bourgeois qui n'avoit pas le sou,
Et qui probablement se fût tenu debout.
Le chef qui commandoit cette noble brigade
Lui dit fort rudement: Arrêtez, camarade,
Et donnez trente sous pour entrer en ce lieu.
Et qui ne les a pas ne priera donc pas Dieu?
Dit-il; mais il jura, le brave, par le ventre.
Nous sommes sans quartier, qu'aucun sans payer (n'entre;
Car quiconque entrera sans payer trente sous,
Il aura sur-le-champ plus de dix mille coups.
Après voulut entrer un bon et pauvre prêtre;
Mais un moine parut et dit par la fenêtre:
Monsieur, cherchez ailleurs du divertissement,
C'est tout dit, en un mot, nous voulons de l'argent.
Il survint un Gascon, de ces gens sans ressource,
Qui l'épée à la main plus vite qu'à la bourse:
Bous êtes des coquins, dit-il, je passerai,
Quiconque ose vranler, mort je l'écharperai.
Ces généreux soldats dirent de bonne grâce:
Monsieur est galant homme, il est juste qu'il passe.
Cadedis, répond-il, bous êtes gens d'honneur,
Von-jour, von-jour, messieurs, je bous suis serbiteur.
Le moine vit cela, qui crevoit dans son âme,
Il les querella fort aussi bien que la femme.
Parut un avocat fameux, à ce qu'on dit,
Mais l'éloquence là n'avoit point de crédit:

Il avoit avec lui deux jeunes demoiselles,
Que je connois pour être aussi bonnes que belles.
Venez-vous, lui dit-on, pour entendre chanter?
Il faut donc votre argent bien et dûment compter.
C'est donc, dit-il, pour trois à trente sous par tête,
Quatre francs et demi? Je ne suis pas si bête;
Il vaut mieux s'en aller chanter à sa maison,
Nous pourrons à ce prix manger de bon poisson.
Ça, voyons, merci Dieux, dit la grosse harangère,
Qui vint fondre sur eux fortement en colère;
Malgré vous et vos dents, j'entrerai en ce lieu;
Eh! qu'est-ce, ah! pourquoi non, c'est la maison de (Dieu;
Et généreusement force le corps de garde,
Passant à la faveur des coups de hallebarde.
Le caporal cria: Mes pères, hâtez-vous,
Venez, ou cette femme entrera malgré nous.
Un gros moine accourut, qui la pousse et la tire,
Il la prend aux cheveux et sa coëffe il déchire:
Elle se défendit le nommant gros cochon,
Lui tira par morceaux robe et coqueluchon,
Et jurant: Jour de Dieu, sommes-nous à la guerre?
Lui donne un coup de poing et le jette par terre.
Je vous laisse à penser s'il ne fut pas moqué:
Voilà, dit-on, voilà le moine défroqué!
Ce gros moine a perdu son froc à la bataille!
Pas un là n'est pour lui, tout le monde le raille.
Un novice le vit qui, saisi de frayeur,
Cria: L'on a tué notre père prieur!
L'on sonne le tocsin, tout le couvent s'assemble;
L'on eût dit à les voir des dragons furieux,
Prêts à bouleverser et la terre et les cieux,
Et cette pauvre femme eût été déconfite,

Si de bonheur alors elle n'eût pris la fuite.
Les moines ne pensant qu'à livrer des combats,
Le peuple profita de tout cet embarras;
L'un après l'autre ainsi doucement il s'écoule,
Et cinq cents par après passèrent à la foule;
Ils doublèrent la garde, et d'un ton rude et fier:
Que l'on fasse partout main basse et sans quartier.
L'on chargea vivement et prêtre et femme grosse,
Gare, gare, dit-on, il arrive un carrosse,
D'où sort un partisan, un célèbre voleur,
Aussi riche en argent qu'il est pauvre en honneur.
Il tenoit par la main une assez belle femme,
Mais qui dans tout Paris passe pour une infâme;
Cela n'empêche pas, en payant l'écu blanc,
Un moine ouvre la porte et passe librement.
Sur la fin du concert, bourgeoises et grisettes,
Entroient là pour cinq sols comme aux marionnettes.
Vengez-vous, juste ciel, vous avez des carreaux,
Écrasez promptement ces méchants animaux.
Ah! mon Dieu, quel désordre à présent dans l'église!
Sous le masque du bien le vice se déguise.
Ah! jamais un ministre a-t-il pris un teston
Pour permettre d'entrer au prêche à Charenton?
N'est-ce pas le veau d'or que ces moines honorent?
Ce n'est pas Jésus-Christ, c'est la croix qu'ils adorent.
Ces moines en effet sont pires que Judas;
Car s'il prit de l'argent, il ne le garda pas:
Il fut le rapporter avec l'âme contrite;
Mais ces moines en font bien bouillir leur marmite.
Cela leur a fait tort, l'on s'en plaint et l'on dit
Qu'à présent, dans Paris, ils n'ont plus de crédit;
Que le frère quêteur, quoi qu'il dise et qu'il fasse,
Revient le flacon vide, et rien dans sa besace.

Tel homme auparavant donnoit un pain entier,
Qui n'en donne à présent qu'un très-petit quartier:
La boëtte du quêteur étoit tous les jours pleine,
Elle n'est que demie au bout de la semaine.
Tel donnoit du vin pur, du vieil et du nouveau,
Qui le mêle à présent avec les deux tiers d'eau.
On lui ferme la porte, et pour lors s'il persiste,
On lui dit rudement: Le bon Dieu vous assiste;
Allez, frère quêteur, dîner à l'*Opéra*,
Nous n'irons plus chez vous quand on y chantera.
Chacun voit sans pitié ces misérables moines,
Que l'on a vu jadis plus gros que des chanoines.
Ils demeurent d'accord en se voyant à bout,
Pour vouloir trop gagner, que souvent on perd tout.







ARGENT DE Billon
Vieille monnoye
con frer ie di St
Ro sai re
con fre rie du
St Sca pul aire
con fre rie
de desc laua ge
confre rie
St franc ois de paul
Archi confre rie de la ceinture
de Saint Augus tin

LE

MOINE

SÉCULARISÉ



A COLOGNE

Chez Pierre du Marteau

1675



AU LECTEUR

Si les moines sont tels qu'ils veulent paroître, ils se feront de ce livre un sujet de mérite; car si ce qu'il contient n'est pas véritable (comme ils ne manqueront pas de le dire), ils doivent se réjouir d'avoir occasion de souffrir la médisance et la calomnie et de pratiquer cette patience qu'ils nous prêchent avec un si beau zèle : que s'il contient la vérité (comme de fait il la contient), ils recevront cette petite mortification avec l'humilité et la résignation qu'ils ont si souvent à la bouche. Mais comme ils ne sont rien moins que ce qu'ils veulent ressembler, ils feront aussi tout autre chose que ce qu'on doit attendre d'eux. Dès le moment donc que ce Dialogue aura paru, vous les allez voir courir de tous côtés pour apprendre qui en est l'auteur; ils diront que ce livre est plein de faussetés,

d'impostures, d'impiétés et d'insolences; que l'auteur est un athée, un libertin, un impie, un hérétique, un excommunié; car voilà comme ils parlent. Que faire à cela? Pour moi je déclare et prends Dieu à témoin que je suis catholique, apostolique et romain; que j'honore avec un profond respect les ordres religieux, s'il y en a qui se soient maintenus dans la sainteté de leur institut et de leur règle; que je souhaite de toute mon âme de les voir dans le chemin que leur ont tracé les saints Patriarches dont ils ont retenu l'habit et le nom; que c'est avec une extrême douleur que je vois les déréglemens et les désordres qui se sont glissés parmi eux; que je n'écris point par aucune haine, mais pour leur faire apercevoir que leurs artifices sont connus; qu'ils n'abusent maintenant que les sots et les femmelettes, et que par la grâce de Dieu il se trouve des gens qui reconnoissent les loups sous la peau des brebis. Quelques scrupuleux trouveront peut-être mauvais que je fasse lâcher à ce moine sécularisé des mots un peu libres; mais outre qu'il ne s'échappe pas trop pour un homme qui sort d'un cloître, le lecteur remarquera, s'il lui plaît, que j'imite le peintre, qui faisant un portrait, vise de représenter au naturel, et qui pécheroit

contre les règles de son art et de la vraisemblance, s'il nous faisoit voir un arlequin dans une contenance sérieuse, et sous un habit décent et modeste. Je ne doute pas que les moines ne trouvent bien des défauts dans ce petit livre; je n'ai pas aussi la vanité de croire qu'il en soit exempt: j'avoue même qu'ils y en pourront découvrir une infinité avec justice, s'ils comptent pour défauts les omissions d'une infinité d'histoires et d'intrigues qu'ils savent bien qu'il y manque.





LE MOINE SÉCULARISÉ

DIALOGUE

FLORIMOND, *curé à la campagne.*
PATRICE, *moine sécularisé.*

Florimond — Dieu soit loué, mon cher Patrice, vous voilà maintenant des nôtres. Je ne vous embrassai jamais avec tant de joie et de confiance que je fais à présent.

Patrice — Ni même si étroitement, car cet habit n'a pas tant de volume que l'autre.

Florimond — En vérité il vous vient bien. Mon Dieu ! que je suis aise de vous voir déchaperonné.

Patrice — Vous vous fierez maintenant à moi ; car votre grand refrain étoit qu'il ne

falloit point se fier à gens qui regardent par la chatière.

Florimond — C'est pour cela que je vous ai dit que je ne vous embrassai jamais avec tant de confiance.

Patrice — Béni soit Dieu, qu'on pourra désormais en avoir pour moi; car on dit communément qu'il faut se défier du devant d'une femme, du derrière d'une mule et d'un moine de tous côtés.

Florimond — Asseyons-nous, nous serons mieux à notre aise. Il faut avouer que ces gens-là sont furieusement décriés.

Patrice — Dites plutôt qu'ils sont en bonne réputation et en bon prédicament, puisque l'on souffre qu'ils vivent; car s'ils étoient connus pour ce qu'ils sont, et qu'on sût toutes les méchancetés et toutes les friponneries qu'ils font dedans et dehors les cloîtres, on enseveliroit cette maudite engeance sous les ruines de leurs couvents.

Florimond — Vous en dites trop.

Patrice — Je ne dis pas la cent-millième partie de ce qui en est, et de ce qu'ils méritent.

Florimond — Je ne me repens donc point de ne m'être pas fait moine: car je vous dirai franchement, que même depuis que je suis dans mon bénéfice, j'ai eu la pensée de me jeter dans quelque communauté reli-

gieuse pour passer le reste de mes jours dans la tranquillité et dans la dévotion.

Patrice — Que le bon Dieu vous bénisse !

Florimond — Je me figurois, là-dedans, des choses qu'on ne trouve point parmi les villageois : la conversation avec d'habiles gens, de fréquents exemples de vertu, qui vous empêchent de tomber dans cette tiédeur, dans cette langueur d'esprit, où se laissent aller, pour être seuls, les ecclésiastiques de la campagne ; enfin, un grand secours qui se tire de l'union qu'il y a dans les maisons religieuses.

Patrice — De l'union dans les maisons religieuses ! Vous n'avez donc pas lu ce que dit l'Arioste dans son quatorzième chant : que la Discorde fut trouvée par saint Michel dans un monastère. Que vous êtes bon d'avoir eu cette pensée ! Il me fâche qu'un homme d'esprit et de sens, comme vous, ait pu tomber dans cette erreur. Quoi ! vous avez cru que l'on trouvoit de l'union, de la tranquillité, de la dévotion et des exemples de vertu dans un cloître ?

Florimond — Je me l'étois figuré de la sorte.

Patrice — Hé ! pauvre homme, à quoi pensiez-vous ! Je veux que vous sachiez qu'un cloître de moines est un sabbat, un repaire de bourdons ; que c'est le réceptacle de tous les vices, la sentine de toutes les saletés et

de toutes les vilenies qui se peuvent imaginer.

Florimond — Eh ! eh !

Patrice — Que c'est l'école de l'impudence, de l'hypocrisie, de l'imposture, de la fourberie, de l'infidélité, de l'impiété et de l'athéisme.

Florimond — Eh ! que dites-vous là ?

Patrice — Que c'est un gouffre de toutes les profanations, de tous les sacriléges, de toutes les abominations qui se peuvent commettre.

Florimond — Fi ! ne dites pas cela.

Patrice — Je dis la vérité.

Florimond — J'avois bien cru que les religieux ne s'étoient pas maintenus dans le premier esprit de leur institut, qu'ils avoient beaucoup relâché de cette pureté, de cette ferveur qui les animoit en leur commencement, qu'ils avoient de la jalousie les uns contre les autres, qu'ils étoient fort intéressés, qu'ils donnoient parfois matière de scandale, qu'on en faisoit de mauvais discours ; mais je n'aurois pas cru qu'ils fussent dans un si horrible déréglement.

Patrice — Dans un si horrible déréglement ! Qui voudroit décrire les insolences, les dissolutions, les débauches de ces perdus et de ces abandonnés, les tours, les détours, les allées, les venues, les circuits, les pré-

textes, les feintes dont se servent ces renards pour s'introduire dans les maisons, pour attraper et enjôler les gens; qui voudroit, dis-je, réduire par écrit les fourberies, les stratagèmes, les friponneries que ces singes, ces chats fourrés couvrent d'un habit religieux, feroit plus de volumes que n'en ont tous les libraires de Paris.

Florimond — Hyperboles! vous êtes en colère, vous leur en voulez.

Patrice — Qui voudroit mettre au jour leurs intrigues, leurs commerces, leurs visites, leurs pratiques infâmes, leurs entretiens libertins, leurs lettres amoureuses, leurs mots à double sens, les piéges qu'ils tendent à la pudicité des femmes, des filles et des religieuses, occuperoit pour dix ans toutes les imprimeries d'Europe. Malheur à ceux qui les écoutent et qui les croyent; à ceux qui, ayant de jeunes femmes ou filles, les reçoivent chez eux, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Florimond — Quel torrent de bile! Comme vous les ajustez, pauvres moines! Vous en direz ce qu'il vous plaira; mais, avec tout cela, ils ne laissent pas de bien édifier le peuple, quand ce ne seroit que par leur extérieur et leur habit modeste, par leurs austérités, par leur profession des vœux, par leur retraite; leurs couvents mêmes et leurs dortoirs nous inspirent de la dévotion. Vous

y voyez à l'entrée des croix, des images, des devises de charité, d'humilité, de mortification, d'austérités, d'abnégation et de pénitence.

PATRICE — Oui : on voit à l'entrée de leurs couvents et dortoirs, ce que vit le prophète Ezéchiel à une des portes du temple de Jérusalem. *Idolum zeli in ipso introïtu.* La figure et l'apparence du zèle à l'entrée. Mais avez-vous remarqué ce que ce prophète dit dans le même endroit ? *Fili, fode parietem, et videbis abominationes pessimas, quas isti faciunt.* Il faut percer les murailles de ces dortoirs et voir ce qui se passe là-dedans : on n'y verra que haines, que partis, que ligues, que divisions, que querelles, que brigues, que désordre, que débauches, que goinfrerie et qu'ivrognerie.

FLORIMOND — Oh ! oh !

PATRICE — On verra là-dedans le libertinage et l'impiété sous le voile de la dévotion ; la vanité, l'orgueil et l'ambition sous le manteau de l'humilité ; les richesses et l'abondance sous la robe de la pauvreté ; la délicatesse, la gourmandise et la sensualité sous un habit de mortification et de pénitence. On trouvera là-dedans des cloîtrés vagabonds, des solitaires intrigans, des cénobites coquets, des pelés galans, des crasseux courtisans, des pauvres délicieux, des mendiants riches et voluptueux, des satyres

faisant les mignons et les bien-disans ; on verra des réguliers sans règle, des religieux sans religion.

Florimond — Vos antithèses me font rire.

Patrice — On sera surpris de voir des gens (qui font profession de vœux sacrés), dévoués à toute sorte de méchancetés, des moines qui ne font que courir et battre le pavé, des personnes qui ont quitté le monde, être incessamment dans les visites, se fourrer dans les maisons, se rendre médiateurs, entremetteurs, solliciteurs, pratiquer des mariages, des testamens, des donations, des légats, des fondations, des sépultures, des annuels, s'informer de tout, se mêler et s'entremêler partout.

Florimond — Il n'est rien qui me donne tant d'aversion pour eux que cela.

Patrice — Enfin vous serez scandalisé de voir sous un capuce et un sac de pénitent des gens plus dissolus, plus insolents et plus perdus que des forçats et des soldats des Gardes.

Florimond — Si vous aviez la foudre en main vous réduiriez et moines et couvents en poussière. En vérité, vous me surprenez : je n'eusse jamais cru pareilles choses, de personnes qui se prétendent être la crême de la religion.

Patrice — Oui, la crême fouettée.

Florimond — C'est pourtant une chose de bon exemple chez eux de voir leurs eglises si bien ornées, qu'il y ait deux ou trois fois par mois indulgence plénière, que l'on y prêche fréquemment, que le saint sacrement y soit souvent exposé, qu'il y ait musique et bénédiction.

Patrice — Eh! pauvre homme, que vous discernez mal le motif et l'intention de ces imposteurs! Ils connoissent l'inclination du vulgaire qui se laisse piper aux choses extérieures et apparentes; qui court après les spectacles; qui se laisse mener par les sens; qui aime l'éclat, la nouveauté, les solennités, les embellissemens, les décorations, les dorures, les peintures, l'harmonie; qui à guise des oies, va où il voit que les autres vont; qui se plaît à prier en troupe, en foule et en compagnie.

Florimond — C'est contre ce que nous enseigne le Fils de Dieu, qui nous dit: « Quand tu prieras, entre dans ta chambre, et à huis clos, prie ton Père en cachette, et ton Père qui te voit en cachette te le rendra. »

Patrice — Justement! Ces séducteurs donc, se servant de la foiblesse du peuple, l'amorcent par des choses qu'ils savent être de son goût, l'attirent par des apparences de dévotion et de sainteté, le leurrent par des indulgences, par des chapelles garnies et emplâtrées d'images, de vœux rendus,

par des cuisses, des jambes, des pieds, des bras, des mains, des cœurs, des yeux, des oreilles, des têtes, des tétons de cire; ils appellent et rappellent ces bons idiots par le carillon des cloches, les arrêtent par des vêpres en musique, par l'exposition et bénédiction du saint sacrement.

Florimond — Sont-ce pas des choses saintes que cela?

Patrice — Ce sont, de vrai, des choses saintes que l'embellissement des églises et des chapelles, que les indulgences, que les sermons, vêpres et exposition et bénédiction du saint sacrement. Ce n'est pas aussi ce que je blâme: c'est l'intention et la fin pour laquelle cela se fait.

Florimond — C'est pour inciter le peuple à dévotion.

Patrice — Et à mettre de l'argent dans le bassin.

Florimond — Comment, de l'argent dans le bassin?

Patrice — N'avez-vous jamais remarqué qu'aux jours solennels, qui sont très-fréquents chez eux, lorsqu'il y a indulgence, sermon, musique, exposition et bénédiction du saint sacrement, il y a aussi à l'entrée de leurs églises un grand bassin sur une table couverte d'un tapis, dans lequel bassin le peuple jette de l'argent?

FLORIMOND — Il est vrai.

PATRICE — C'est pour faire sonner ce bassin qu'on sonne les cloches ; c'est ce bassin qui fait attacher à la porte l'écriteau des indulgences ; c'est par ce bassin qu'on pare les autels, qu'on prêche, qu'on expose le saint sacrement et qu'on donne la bénédiction. C'est au son de ce bassin, bien mieux qu'à celui des cloches, qu'on connoît l'intention de ces frères mouches ; c'est pour s'emparer de l'argent du peuple qu'ils parent les autels ; c'est pour suborner les esprits foibles qu'ils ornent leurs églises ; c'est pour s'attirer à eux le gain qu'ils invitent le peuple à gagner les indulgences : si bien que comme leur prétexte est l'honneur et la gloire de Dieu, et l'intérêt leur véritable motif, ils devroient mettre pour devise sur leurs autels ces mots de la messe : *Ad laudem et gloriam nominis tui, ad utilitatem quoque nostram.*

FLORIMOND — Vous êtes admirable ! Faut-il pas que chacun vive de son métier ?

PATRICE — Est-ce le métier des religieux de faire servir la religion à l'intérêt ? de faire amorce des choses saintes pour attraper de l'argent ? de faire de leurs églises une foire de Saint-Germain ?

FLORIMOND — Je ne désapprouverois pas tant l'embellissement de leurs églises,

que ces fréquentes et excessives indulgences et ces chapelles tant cirées.

Patrice — Sont-ils pas bien plaisants d'avoir des indulgences presque pour tous les jours de l'année? Je leur conseillerois de laisser leurs écriteaux toujours attachés à la porte de leurs églises comme une enseigne ou un bouchon de cabaret. Lisez leurs livres de confréries, vous y verrez (1): *Le dimanche, dix-huit mille ans d'indulgence et autant de quarantaines; le lundi, plénière indulgence; le mardi, dix mille ans d'indulgence; le mercredi, dix mille ans; le jeudi, dix mille ans; le vendredi, dix mille ans; le samedi, plénière indulgence; le dimanche, quarante-huit mille ans; le lundi, dix mille ans,* etc. Mais je crois que ces indulgences ne sont que sur leurs écriteaux environnés de feuillages sans fruits, aussi bien que leurs chapelles ne sont que des miracles de cire et ne sont chargées que de l'ouvrage de leurs impostures.

Florimond — Je ne sais qu'en dire, vous le devez mieux savoir que moi. Si cela est, voilà de grands abus. Mais vous ne dites rien des sermons qu'ils font chez eux et ailleurs. Vous ne sauriez désavouer que les communautés religieuses ne soient des pépi-

(1) Archi-Confrérie de la Ceinture de saint Augustin, page 132.

nières de prédicateurs, qui se dispersent par tout le christianisme ; que c'est de là qu'on tire des ouvriers pour envoyer à la moisson du seigneur ; que ce sont les trompettes de l'Évangile, animées du souffle du Saint-Esprit, qui abattent les remparts des vices, de même que les trompettes des Israélites abattirent les murs de la ville de Jéricho.

Patrice — Voilà bien un joli éloge que vous leur donnez. S'ils savoient cela, vous auriez des lettres de filiation, et vous seriez fait participant de toutes les messes, oblations, sacrifices, oraisons, suffrages, leçons, prières, méditations, bénédictions, jeûnes, veilles, abstinences, mortifications, austérités, macérations, pénitences, pélerinages, haires, cilices, disciplines et autres œuvres pies, qui se font chez eux, ou qui ne se font pas.

Florimond — Laissons la raillerie, et demeurez d'accord que je n'ai rien dit touchant leurs prédicateurs qui ne soit bien vrai.

Patrice — Oui, surtout quand vous les avez appelés des trompettes; car ces gens, non plus que ces instrumens, ne font point de bruit que parce qu'ils sont remplis de vent ; mais ce n'est pas de celui qui souffloit dans le cœnacle, lorsque le Saint-Esprit déscendit sur les apôtres. Est-il possible que le bruit qu'ils font vous ait tellement étourdi que vous n'ayez pu vous apercevoir du motif qui les fait crier? que vous n'ayez pas vu que

c'est l'intérêt et la vanité qui suscitent ces prédications, pour me servir des termes de l'Ecclésiastique (1), que ces deux motifs sont les degrés et les marches qui les conduisent en chaire, qu'ils ne montent en ce lieu éminent que pour paroître, que leur langue ne remue que pour faire remuer leur mâchoire, et qu'enfin ils ne se débattent des mains que pour les remplir ?

Florimond — Vous êtes dangereux.

Patrice — Je veux donc que vous sachiez, que comme il n'est rien qui relève tant les communautés religieuses, et les religieux en particulier, que l'emploi de prêcher, ils s'y étudient et appliquent pour la plupart ; mais d'une manière à ne faire aucun profit dans l'Église, comme aussi n'en font-ils point; car de même qu'on les forme à vivre dans l'affectation, dans l'hypocrisie et l'effronterie, qui sont les trois caractères de l'esprit monacal, aussi les instruit-on à prêcher comme ils vivent ; c'est-à-dire à faire des discours affectés, à les accompagner de fausses grimaces, et à les débiter avec impudence. Qui ne riroit de voir entrer en chaire ces singes, avec une morgue et une gravité stoïque? De voir comme après avoir fièrement observé leur auditoire, ils se recueillent et se ramassent en eux-mêmes, mordant

(1) Chap. xxxvi, vers. 17.

leurs lèvres ; comme après avoir méthodiquement abattu leur capuchon, ils lèvent les yeux au ciel d'une contenance hypocrite ; comme après avoir fait un grand signe de croix, ils débutent, et débitent d'un ton étudié, ce que j'ai peine d'appeler la parole de Dieu. Mais qui ne s'emporteroit de courroux, de voir comme ils altèrent, comme ils déguisent, comme ils étouffent par leur babil cette sainte parole ? Qui ne murmureroit de voir qu'ils font paroître cette fille du ciel, cette messagère de Dieu, dans la chaire comme sur un théâtre, vêtue en courtisane, en coquette, en comédienne ? Qui ne frémiroit de dépit de voir qu'ils masquent cette sainte Minerve, sortie du cerveau de Jupiter ; qu'ils la masquent, dis-je, qu'ils la frisent et la fardent comme une impudique Vénus ?

Florimond — Vous montez sur vos grands chevaux ; vous allez prêcher si vous n'y prenez garde.

Patrice — C'est que je ne me saurois contenir quand je pense à cet abus. N'est-ce pas une chose ridicule de voir un godelureau de moine prêchant les vérités fondamentales de notre religion et de notre salut, friser la corde, affecter dans son accent et dans son geste un air parisien, faisant le coquet et l'hypocrite tout ensemble ? Mais ce qui m'aigrit encore davantage, est que cette impertinente afféterie trouve des approbateurs et

qu'on ne sauroit goûter la parole de Dieu, si elle n'est musquée, si elle n'est parée de toutes les grâces de l'académie. Quel fruit pensez-vous donc que peuvent faire des gens qui ne veulent que plaire ? qui ne veulent pas gagner les âmes, mais les oreilles, qui ne veulent pas en prêchant persuader les peuples, mais leur persuader qu'ils prêchent bien ? Si ce sont des ouvriers comme vous avez dit, sont-ce pas des ouvriers d'iniquité ? Si ce sont des arbres tirés des pépinières des cloîtres, sont-ce pas de ceux qui produisent de méchants fruits, et que notre Seigneur condamne à être coupés ? Si ce sont des trompettes, puisque trompettes vous les appelez, sont-elles pas de ce chétif airain à quoi se compare saint Paul (1) et à quoi l'on doit comparer avec justice tous ceux de qui les sermons sont destitués de charité, quand même ils surpasseroient en éloquence tous les hommes et tous les anges ?

FLORIMOND — Eh bien, passe pour cela ; mais qu'avez-vous à dire de leurs vêpres, de l'exposition et bénédiction du saint sacrement, qu'il semble que vous improuvez.

PATRICE — A Dieu ne plaise ; mais quand je vois le saint sacrement exposé sur le haut de leurs tabernacles, il me vient en

---

(1) I aux Corinth., chap. XIII, vers. 1.

pensée que le bon Dieu est là, comme il fut autrefois sur le calvaire.

Florimond — Voilà qui est bien pensé.

Patrice — Je veux dire qu'il est là entre des larrons.

Florimond — Vous êtes méchant.

Patrice — Et dans la bénédiction qu'ils donnent, je fais cette remarque, que comme lorsqu'on veut qu'une personne se ressouvienne de quelque chose, c'est la dernière qu'on lui recommande, et dont on lui fait signe; aussi ces dévots pères en bénissant et prenant congé du peuple, lui font signe de la croix, lui recommandant par ce signe de ne pas l'oublier quand ils reviendront.

Florimond — O le plaisant interprète!

Patrice — Pourquoi pensez-vous que leurs cloches carillonnent tant, et si souvent? Ce n'est que pour attirer le dévot sexe féminin sous le pieux prétexte de vêpres; mais après qu'elles sont dites, vous voyez sortir des rominagrobis de moines, qui abordant avidement les femmes, les mènent après un petit entretien, dans des chapelles obscures; c'est là que l'on coquette, que l'on cajôle et que l'on prie à tâtons. Si bien qu'après vêpres, complie.

Florimond — Que voulez-vous dire par là, après vêpres, complie? Ah! je vous entends, je vous entends. Vous êtes malin.

Patrice — Je vous demande pardon de cette équivoque un peu libertine, il m'échappe parfois des dictions du cloître ; je me croyois encore moine ; mais disons franchement et sans équivoque, que leurs églises sont à présent ce qu'étoit ce temple d'Athènes qui fut dédié à l'Impudence ; ou bien celui de Corinthe qu'on avoit consacré à Vénus. C'est dans ces églises, où se perd toute pudeur, c'est là où l'on donne bien plus d'encens aux dames qu'à la divinité.

Florimond — C'est en toutes les églises que cette profanation se voit ; ce n'est pas chez les moines seulement.

Patrice — J'avoue que partout où les hommes vont faire leurs prières pêle-mêle avec les femmes, il y a de la coquetterie ; mais il est évident qu'il y en a moins ailleurs que chez ces révérends.

Florimond — Que voulez-vous ! ils sont obligés par intérêt à cette tolérance ; s'ils vouloient corriger cet abus, ils rendroient leurs églises désertes. Il faut qu'ils ayent de la complaisance pour attirer et entretenir les gens.

Patrice — C'est bien dit, vous commencez à les connoître.

Florimond — En vérité, cette coquetterie dans l'église est scandaleuse ; je ne crois pas que les huguenots et les turcs en fassent autant.

Patrice — Les huguenots sont modestes dans leurs prêches ; vous n'y voyez point de libertinage. Dans les mosquées des turcs les femmes sont séparées des hommes et placées dans un endroit tellement clos que personne n'y peut voir.

Florimond — Je lisois ces jours passés que les Moscovites, qui sont schismatiques, quand ils ont eu fréquentation avec les femmes, n'osent entrer dans les églises, et demeurent dehors, jusqu'à ce qu'ils se soient baignés et lavés.

Patrice — Tout au contraire de nos chrétiens qui entrent dans l'église pour avoir la fréquentation des femmes.

Florimond — Quelle honte !

Patrice — Ce n'est rien que cela ; que diriez-vous, si vous aviez vu des moines empoigner des femmes dans l'église, et assouvir dans ce saint lieu leur brutale lubricité ?

Florimond — Est-il possible ?

Patrice — Plût à Dieu qu'il ne fût pas vrai, ou qu'il ne fût arrivé qu'une fois.

Florimond — Que me dites-vous là? C'est ce que je ne saurois croire; des religieux ! faire cela dans l'église ! ô Dieu !

Patrice — Je m'étonne que vous paroissiez si surpris de cela, après avoir lu comme vous avez fait le *factum* des religieuses de

Sainte-Claire-de-Provins contre les cordeliers. Vous y avez vu, ce me semble, des choses qui ne sont pas moins abominables.

Florimond — Il est vrai ; mais je croyois qu'il n'y avoit que les cordeliers capables de pareils excès.

Patrice — Qu'il n'y avoit que les cordeliers ? Vous croyez donc les carmes, les augustins, les jacobins, plus retenus ?

Florimond — Ils ne sont pas du moins si diffamés.

Patrice — C'est donc à dire qu'il seroit malaisé de vous persuader que les autres ordres, qui paroissent, ou portent le nom de réformés, comme capucins, recollets, picpus, minimes, carmes et augustins déchaussés, fussent capables de pareilles choses ?

Florimond — Assurément.

Patrice — Ce sont toutefois des religieux de ces ordres qui ont fait ces horribles sacriléges.

Florimond — Quoi, de tous ces ordres ?

Patrice — Je ne dis pas de tous, mais je connois des religieux de trois de ces ordres que j'ai nommés, qui ont fait ce que je vous ai dit, et que j'ai horreur de redire.

Florimond — O Dieu ! Mais peuvent-ils bien trouver des femmes assez abandonnées pour en venir là ?

PATRICE — Il y a sujet de s'en étonner ; mais tenez pour chose certaine, que quand une femme s'est abandonnée à un moine, elle est capable de tout abandonnement. Ces démons leur ôtent tout sentiment de religion et de crainte, leur corrompent l'esprit par des maximes infernales et diaboliques, les entretiennent de discours pleins de saletés et d'ordures, et en font enfin un sujet capable de toute sorte d'abominations.

FLORIMOND — Il faudroit brûler tout cela.

PATRICE — Que vous êtes rigoureux. Il faudroit bien du bois. Que voulez-vous ? ils en prennent là où ils peuvent.

FLORIMOND — Mais dans l'église ?

PATRICE — Les enfans qui en proviennent, n'ont pas besoin de baptême : ils naissent enfans de l'église.

FLORIMOND — Je ne saurois souffrir de raillerie là-dessus. Mais s'ils ont si peu de respect pour les lieux sacrés, que ne doivent-ils pas faire ailleurs ?

PATRICE — Oh ! oh ! ailleurs, ce sont des chiens, des boucs, des monstres de paillardise ; ils passent tout ce que Pétrone, Boccace et l'Arétin ont jamais décrit. Où pensez-vous qu'ils vont le plus souvent, quand vous les voyez marcher avec tant d'ardeur et d'empressement par les rues ? Ils courent à quelque proie; on n'a qu'à les suivre pour découvrir un lieu de débauche.

Florimond — Que me dites-vous là ? Mais osent-ils bien s'y présenter avec ces gros chapelets à la ceinture, où pendent des crucifix, des têtes de mort, des reliquaires, des médailles et des croix de Caravaca. C'étoit un crime qu'on punissoit de mort de porter en des lieux sales de la monnoye, ou anneaux, sur lesquels l'image d'Auguste étoit gravée.

Patrice — Vous me parlez du temps du roi Guilhemot; c'est maintenant chose commune, et ceux qui fréquentent ces lieux de prostitution disent que pour un homme du monde, on y voit quatre moines; sur quoi je ne saurois m'empêcher de rire quand je pense à la vision qu'eut le patriarche Jacob.

Florimond — La vision de l'échelle ?

Patrice — Non, c'est celle où il vit des mâles bigarrés et de diverses couleurs, qui montoient sur des femelles.

Florimond — Nous devons être extrêmement retenus dans les applications que nous faisons des écritures et des choses saintes. Je me souviens avec horreur de la profanation que faisoit un moine qui me disoit, que le symbole des apôtres déclaroit par exprès les péchés de la chair rémissibles. Au lieu donc de dire : *Remissionem peccatorum, carnis resurrectionem*, cet insolent, confondant les paroles du Credo, disoit : *Remissionem*

peccatorum carnis; la rémission des péchés de la chair.

Patrice — A Dieu ne plaise que j'en veuille user ainsi, citant les paroles de cette vision qu'eut Jacob, où ce patriarche dit : *Vidi ascendentes mares super fœminas varios et maculosos et diversorum colorum.* Mais en bonne foi, sembloit-il pas que Jacob voyoit des jacobins, des carmes, des augustins (qui sont tous gens bigarrés) sur des femmes ?

Florimond — Vous avez eu là une plaisante pensée. Si ce que les patriarches voyoient de leur temps étoit une figure de ce qui devoit arriver au nôtre, je ne fais point de doute que l'écriture n'ait voulu désigner nos moines par ces mâles bigarrés et de diverses couleurs. Mais à propos est-il vrai, ce qu'on me dit dernièrement d'un moine, qui étoit allé voir une femme malade et qui.....

Patrice—Je sais ce que vous voulez dire. C'est un augustin à la grand' manche ; vous me dispenserez de le nommer.

Florimond — Je ne sais pas bien cette histoire. Vous m'obligerez bien de me dire comme la chose va.

Patrice — C'est un maître drôle qui étoit amoureux d'une jeune veuve, très-belle, laquelle venoit tous les jours à la messe dans leur église, n'en étant pas fort éloignée.

Comme il étoit sacristain, dès qu'il la voyoit, il ne manquoit pas, avec un air riant, la tête à demi hors du capuchon, d'aller à elle, et lui dire qu'il y auroit bientôt messe et qu'il l'alloit faire avancer pour l'amour d'elle. Ces petits soins lui procuroient, quand il passoit et repassoit par l'église, quelques doux regards, qui partoient plutôt de la civilité de cette belle, que d'aucune inclination qu'elle eût pour ce pelé. Mais il ne le prit pas ainsi. Cette femme étant tombée malade, et ayant passé trois ou quatre jours sans venir à la messe, le bon père qui la trouva à dire, s'en informe, et en ayant appris la cause, ne manque pas de l'aller visiter, et lui témoigner la douleur qu'il ressentoit de son indisposition, de lui faire offre de ses petits services, et lui dire que si elle vouloit, il lui apporteroit des reliques de leur église et des petits pains de saint Nicolas, dont bien des gens se trouvoient soulagés.

Florimond — Tout cela est bien d'un moine. Vous me le dépeignez si bien qu'il me semble que je le vois.

Patrice — Cette femme ne manqua pas, comme vous pouvez croire, de le remercier, de lui dire qu'elle lui étoit infiniment obligée des soins qu'il prenoit de sa santé, qu'elle acceptoit volontiers l'offre qu'il lui faisoit. — Mais, mon père, lui dit-elle, quel-

les bonnes reliques avez-vous, s'il vous plaît? — Nous avons la sainte épine, un os de sainte Marguerite et un bas de chausse de saint Charles-Borromée. — Voilà bien de belles reliques, dit la malade, et le pain de saint Nicolas (1), quelles bonnes vertus a-t-il? — *Il a tant de vertus,* dit le moine, *que l'on a vu quelquefois plusieurs millions de pauvres fébricitans guéris en une même ville ou contrée. On remarque qu'il réprime la rage des esprits, il éteint le feu et préserve les maisons d'un embrasement irréparable; il apaise les vents et les ondes de la mer; il détourne des champs la grêle et la tempête; il défend de la foudre; il garantit des mousquetades.*

FLORIMOND — On en devroit faire le pain de munition pour les soldats.

PATRICE — Patience. *Il rend fécondes les femmes stériles; il leur conserve le fruit étant enceintes et leur allège les douleurs de l'enfantement; il maintient en santé celui qui en mange; il empêche les mauvaises rencontres en le portant sur soi; il tire des tendres gosiers des enfans les arêtes des poissons, les troncs de verre, les aiguilles, les cloux, et autres semblables choses qu'ils ont avalées imprudemment; il*

---

(1) Institution du pain de saint Nicolas de Tolentin, page 233 dans le livre de l'Archiconfrérie.

guérit de toutes sortes de fièvres, même malignes et pestiférées ou épidémiques, et les maladies les plus incurables; il préserve de tous les venins et délivre de peste les villes et provinces entières, et enfin opère plusieurs autres et semblables merveilles. — Mon père, dit cette femme, que je vous serai obligée, si vous avez la bonté de me porter de ce pain et de ces saintes reliques. Voilà donc le lendemain mon homme qui porte je ne sais quoi de cousu dans un morceau de taffetas, attaché à deux bouts de ruban et qui, après un petit préambule fait à la recommandation de ses reliques, prie la dame de permettre qu'il le lui noue au col; puis le lui donnant à baiser lui tire l'épingle de sa chemise et lui met ce remède mystique entre les deux tétons.

FLOMIMOND — Ah! le coquin! elle étoit bien niaise.

PATRICE — Jusque-là, il n'y a pas grand mal; mais ce sein découvert l'émeut si fort qu'il se prit à dire : — Ah! madame, que de beautés! Faut-il que je reçoive une blessure là où j'ai voulu apporter la guérison? Ah! madame, souffrez, je vous prie.... Et en disant cela, il lui baisa le sein sans que cette femme pût l'empêcher.

FLORIMOND. — Ah! le voleur!

PATRICE — Ce ne fut pas le tout.

Florimond — Vous m'allez dire quelque vilenie.

Patrice — Il faut bien dire la chose comme elle se passa. Il n'y a point de mal de faire voir le vice dans toutes ses couleurs pour en donner de l'horreur. Ce dévot père donc montant sur le lit, voulut faire toucher à cette femme d'autres reliques.

Florimond — Ah! l'infâme, ah! le vilain!

Patrice — Voilà cette femme à crier, et mon moine : — Eh! madame, eh! madame, ayez pitié de moi. Mais entendant venir quelqu'un, il fut contraint de lâcher prise, et tout comme si de rien n'étoit, renfonçant la tête dans son capuchon et tenant son chapelet d'une main, il s'en alla au-devant de la servante qui accouroit au bruit, et lui dit fort posément que madame venoit de ressentir une douleur piquante qui l'avoit fait crier; qu'elle en eût bien du soin. — Cependant je m'en vais, dit-il, recommander à nos pères de prier Dieu pour elle. Ainsi se sauva le pélerin.

Florimond — *O tempora! ô mores!*

Patrice — Vous me faites rire avec vos exclamations. Voilà une belle affaire; ce sont peccadilles que cela. Je vous dirois bien d'autres histoires qui vous feroient bien mieux crier.

Florimond — Mais, ne châtie-t-on point

un religieux quand il fait de semblables sottises ?

PATRICE — Eh! oui, quand on vient à le savoir. Sur quoi il faut remarquer qu'en quelque relâchement où soit tombé un ordre monastique, il vise toujours à conserver les dehors, c'est-à-dire à se maintenir dans l'estime et la réputation; particulièrement les mendians dont le revenu est assigné en partie sur les libéralités du public, si bien que quand il se commet quelque faute scandaleuse, on la punit, parce que le scandale a cela de mauvais chez les moines, qu'en refroidissant la charité du peuple, il refroidit leur cuisine, et est une pierre d'achoppement qui casse leurs marmites ; à quoi tous les religieux ayant intérêt, on ne manque pas de crier contre les délinquants et de les châtier : toutefois avec cette différence que si c'est un pauvre diable qui n'ait pas le talent de faire venir l'eau au moulin, on lui en fait boire tout son saoul dans une prison; mais si c'est un grand collier de l'ordre, un docteur de Paris, un lecteur en théologie, un prédicateur ou quelqu'autre arc-boutant de la fratraille, on l'envoye en un autre couvent éloigné avec des commissions spécieuses et honorables.

FLORIMOND — Il sert donc de beaucoup parmi eux d'avoir du talent.

PATRICE — Je vous en assure; j'en connois

un qui a véritablement celui de bien prêcher et est tout-à-fait beau garçon ; mais au reste le plus débauché des hommes. Ayant engrossé une religieuse à Tullin, en Dauphiné, on l'envoya d'abord à Dole où il prêchoit avec tant d'apparence de zèle, qu'on le prenoit pour un saint, et les femmes qui ne savoient pas son histoire, disoient: *Béni soit le ventre qui t'a porté.*

Florimond — Voilà l'avantage qu'ont ces gens-là : quand ils ont fait quelque cacade dans un lieu, ils n'ont qu'à faire haut-le-pied et s'en aller en quelque autre endroit où ils ne soient pas connus, et tout comme si de rien n'étoit, recommencer sur nouveaux frais. Il n'en est pas de même d'un ecclésiastique attaché à son bénéfice ; s'il a failli, son péché paroît sur sa porte (pour me servir des termes de la Genèse) : il faut qu'il en essuye la honte le reste de ses jours, là où ces cafards, après s'être déshonorés dans un lieu, vont recevoir de l'honneur et de l'accueil dans un autre.

Patrice — Ce que vous dites-là est bien vrai; mais cela n'empêcheroit pas, si je trouvois un bénéfice à la campagne, que je ne le prisse volontiers. Je suis las de rouler et de vivre en communauté. Je serois bien aise d'être en mon particulier comme vous et passer le reste de ma vie dans le repos et la retraite.

Florimond — Vous êtes à l'égard de notre condition, ce que j'étois à l'égard de la vôtre : je me figurois de la douceur dans le cloître et vous croyez en trouver dans un bénéfice à la campagne. Hélas ! que vous êtes bien trompé ! Pensez quelle misère c'est d'être confiné dans un village, d'avoir à vivre avec des paysans qui sont autant de bêtes farouches ; de passer les jours sans conversation, sans secours, sans consolation, et au bout de cela être réduit, comme le sont la plupart, à une misérable portion congrue.

Patrice — Il n'est rien qui me choque comme ces portions congrues, ou plutôt incongrues; je ne puis digérer cette injustice qui se fait dans le partage des biens d'église, où ceux qui font le moins ont le plus.

Florimond — Est-il rien d'injuste comme de voir des gens avoir dès trente, des quarante mille livres de rente du bien d'église et ne faire aucune fonction dans l'église ? de voir rafler les dîmes des paroisses par des personnes qui ne rendent aucun service dans les paroisses? et ce qui est encore plus insupportable, qu'ils fassent la part à ceux qui la leur devroient faire? N'est-ce pas chose honteuse, que dans les églises qui leur rendent de trois à quatre mille livres de rente, ils ne veulent pas seulement fournir une nappe pour couvrir l'autel? Si bien que

vous n'y voyez qu'araignées et que poussière.

Patrice — C'est que ces gens-là sont de la religion des Mégariens qui adoroient Jupiter-le-Poudreux et dont l'oratoire n'avoit aucune couverture. Mais ils vous diront qu'ils ont droit de nomination, de présentation; qu'ils sont les primitifs, les patrons, les collateurs.

Florimond — Il est vrai, ils sont les patrons, s'étant impatronisés de nos biens. Ils sont les primitifs; car ils nous priment et sont les premiers à prendre.

Patrice — Ils sont à l'égard des bénéfices comme les seigneurs directs à l'égard des fonds dont ils tirent le cens sans les cultiver.

Florimond — Nous sommes donc les emphytéotes, et par conséquent ils sont nos seigneurs, ou plutôt nos saigneurs; car ils nous saignent.

Patrice — Oui dà.... mais, pour revenir à ce que nous disions, c'est à mon sens un grand abus que ce droit de nomination, de patronage : appelez-le comme il vous plaira.

Florimond — Je l'appelle droit de courtage.

Patrice — Vous avez raison : car si un bénéficier est malade, on court d'abord au médecin pour s'informer de sa santé; et s'il

est en danger, on pique, on vole, on brigue, on sollicite, on fait agir, on prie, on supplie, on mendie des lettres de faveur; on assiége, on assassine, on accable les patrons.

FLORIMOND — C'est que le zèle de la maison de Dieu dévore ces coureurs de bénéfices; ils ont peur que le service divin ne s'y fasse point. Mais, vous ne parlez que des patrons, vous ne dites rien des matrones. Ceux-là, ce me semble, prennent bien le plus court, qui vont droit à elles et leur mettent la pièce en main; car ces messieurs les primitifs, patrons et collateurs, qui sont tous gens de qualité et de cœur noble, donnent bénéfice pour bénéfice.

PATRICE — Belle et digne vocation! Cela veut dire que les dames portent la clef de la sacristie; et pour parler net, qu'on fait entrer les gens à coup de cul dans l'église.

FLORIMOND — Tout doucement. Vous exprimez les choses d'une étrange manière; appelez-vous cela parler net ?

PATRICE — Je tiens un peu du climat d'où je viens : je crois toujours avoir la tête dans un capuchon; il me faut pardonner, je me corrigerai petit à petit. Mais suivons toujours, s'il vous plaît, et disons que cet abus est d'une grande conséquence dans l'église; car il lie les mains aux évêques qui ne peuvent honnêtement refuser un bénéfice à celui qui est nommé, pourvu qu'il ait suf-

fisamment de la science et ne soit pas en mauvaise réputation : comme s'il suffisoit particulièrement dans les bénéfices curiaux d'être sans reproche, et qu'il ne fallût pas de plus être doué de grandes vertus et de grands talens pour la conduite et le gouvernement des âmes.

Florimond — Il y a certains diocèses, comme celui de Sens, où l'on n'a guère égard à ces nominations, ni même aux provisions de Rome ; il faut qu'un prêtre attende son institution de sa suffisance et de sa vertu, dont il doit avoir donné des preuves dans le diocèse par une probation de certain temps avant que d'être admis à la qualité de pasteur en titre.

Patrice — Voilà comme il faudroit faire partout. C'étoit, en vérité, un grand prélat que monsieur de Sens; il vaquoit incesamment à la réformation de son diocèse, et réprimoit vertement les insolences des moines: je l'ai toujours eu en une particulière vénération depuis qu'il tira ces pauvres religieuses de Sainte-Claire-de-Provins de la patte des Cordeliers qui en avoient la direction.

Florimond — Je me suis étonné cent fois comme les évêques souffrent que des filles religieuses soient gouvernées par ces vilains étalons.

Patrice — Les jacobins n'en ont pas moins

fait dans les maisons qui ont été sous leur conduite. Etant écolier dans une ville de Languedoc, j'allois souvent voir une de mes parentes, religieuse en un monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne, dont étoit directeur un jacobin, homme de bon âge et de bonne mine, au reste grand diseur et grand goguenard, auquel il m'arrivoit souvent de servir la messe. Ce père étant dans la sacristie, après s'être déshabillé, contoit à ces filles mille sornettes. J'entendis une fois qu'il disoit à une jeune, qu'il avoit songé la nuit passée à elle et qu'il avoit fait dans ce songe des oraisons jaculatoires avec grands soupirs et tendresse de cœur. Une autre fois, s'entretenant avec deux de ces filles, il leur parloit de la dévotion qu'il avoit aux seins; que pour entrer en paradis il estimoit qu'il falloit auparavant avoir la faveur des seins; que c'étoit renouveler le martyre et les persécutions de la primitive église de tenir enfermés ces seins innocens et leur empêcher de voir le jour; qu'elles en répondroient devant Dieu d'user de tant de cruauté envers eux, de ne leur permettre de respirer l'air et de les étouffer dans une si étroite prison.

FLORIMOND — Osoit-il bien leur conter ces sottises?

PATRICE — C'eût été peu d'en conter s'il n'en eût pas fait; je m'aperçus un jour

que, passant la main au travers des barreaux, il la mit dans le sein d'une.

Florimond — Il visitoit les seins prisonniers, il vouloit entrer en paradis. Cela n'approche pourtant pas des abominables saletés où ces diables de cordeliers avoient plongé ce monastère de Provins. Je voudrois qu'on réimprimât ce factum et qu'on le fît courir partout, afin que ces bouquins n'osassent plus paroître, et qu'ils s'enfuissent dans quelque solitude comme ces boucs émissaires chargés de péchés, de qui il est fait mention dans le Lévitique.

Patrice — Croyez-vous que cela fît quelque chose ? Le capuchon est un armet et le froc une cuirasse à l'épreuve de tous les traits. Qu'ont gagné Guillaume de Saint-Amour, Agrippa, Bucanan, Erasme, monsieur le Camus, évêque de Belley, et tant d'autres grands hommes, de faire voir les dissolutions des moines ? Cela n'a de rien servi qu'à faire brûler ou défendre leurs livres et les faire passer eux pour des hérétiques.

Florimond — Comme si c'étoit être hérétique que d'écrire contre ceux qui déshonorent l'église.

Patrice — C'est une étrange affaire que d'irriter ces guêpes, elles s'en vont bourdonnant autour du Vatican ; il faut malgré qu'on en ait leur accorder ce qu'elles de-

mandent ; il faut que le pape censure, excommunie et frappe d'anathême tous ceux qu'elles veulent, autrement elles gâteroient tout. Quand Guillaume de Saint-Amour eut mis en lumière contre eux son livre *De periculis novissimorum temporum*, ils crièrent et se débattirent tant que le pape Alexandre IV fut contraint de donner coup sur coup quarante bulles en leur faveur ou à la condamnation de ce livre ; lequel, ayant été brûlé à leur instante poursuite, fut néanmoins par après (remarquez ceci, s'il vous plaît) reconnu et déclaré innocent par la voix de tout le consistoire. Nonobstant quoi, ces enragés firent tant qu'ils obtinrent encore une bulle, par laquelle il fut défendu à son auteur de rentrer en France et à l'université de Sorbonne de le recevoir.

FLORIMOND — C'est bien ce que disoit Alexandre VI, qu'il vaudroit beaucoup mieux avoir offensé le plus puissant roi du monde qu'un religieux de saint François ou de saint Dominique.

PATRICE — Et Paul V ne craignoit-il pas davantage le mécontentement des moines que celui de la république de Venise ?

FLORIMOND — Je ne m'étonne donc pas si nos souverains pontifes leur accordent si librement ce qu'ils demandent.

PATRICE — Les papes sont bien aises de s'entretenir d'eux. Pensez-vous que la tiare

ne tremblât pas de voir remuer et gronder quatre ou cinq cent mille capuchons ? Ils feroient passer le pape pour hérétique s'il leur refusoit ce qu'ils demandent.

FLORIMOND — Maudite engeance. Il faudroit donc les frapper d'une main invisible et faire contre eux des livres qui n'eussent point de nom.

PATRICE — Tout cela ne feroit encore rien ; car, comme ils sont très-puissans auprès des souverains et des ministres qui craignent de les renvoyer mécontens, ils obtiennent d'abord des arrêts du conseil portant défense à tous libraires et imprimeurs d'exposer en vente, vendre ni débiter, à peine de la vie, tels livres, comme ils firent de *l'Ouvrage des moines de monsieur de Belley*. Si bien que ces livres qu'on devroit avoir en main comme un antidote en temps de peste, sont proscrits et n'osent paroître que dans le cabinet de quelque curieux qui ne les lit qu'à portes fermées. Sans cela j'aurois fait imprimer, pour divertir le public, un opuscule que j'ai fait qui contient six chapitres. Le premier traite *Des superéminentes prérogatives de la sacrosainte cuculle.* Le second , *Des mystérieuses différences et propriétés des cordes, cordons , ceintures et courroies tant de chanvre, crin, laine, que cuir.* Le troisième, *Des merveilleux priviléges des socques, hocques et sandales.* Le

quatrième, *Des sacrées plénitudes de la besace par rapport à celles de saint Étienne qui faisoit des miracles parmi le peuple.* Le cinquième, *De l'origine curieuse des agraphes, chevilles de bois et boucles de corne dont se servent certains ordres pour sujet important à la religion.* Et le sixième, *De la noblesse de quelques frères quêteurs.*

FLORIMOND — Encore devriez-vous faire imprimer ce petit ouvrage; ç'auroit été, en vérité, bien plaisant. Mais, qu'entendez-vous par cette noblesse de quelques frères quêteurs?

PATRICE — C'est qu'il y a certains couvens qui font accroire que leur quêteur est gentilhomme, qu'il a autrefois porté les armes, qu'il a eu commandement dans l'armée. Cela se fait afin que les sots, prévenus de cette opinion, admirant ce grand exemple de conversion et d'abaissement, fassent plus largement l'aumône; car ils disent: Voilà qui nous apprend bien à nous mortifier; voyez-vous ce frère, qui fait la quête et porte la besace, demandant l'aumône? Il est gentilhomme. Alors le mari dit à sa femme d'aller quérir pinte du meilleur de la cave et de la vider dans la bouteille du frère qui priera Dieu pour eux.

FLORIMOND — En vérité, vous devriez avoir mis au jour cette pièce.

Patrice — Oui, ces mouchards qui savent tout, et se trouvent partout, l'auroient étouffée avant qu'elle eût vu le jour. Quand ils ne peuvent pas mieux faire, ils achètent ou font acheter par leurs amis tous les exemplaires d'un livre et les retirent par devers eux, comme ont fait les cordeliers du *Factum des religieuses de Provins*. Si bien qu'un auteur est frustré de son attente et le public privé du plaisir qu'il auroit pu recevoir.

Florimond — C'est donc à dire qu'ils pareront toujours à tous les coups qu'on leur sauroit porter.

Patrice — Oui, si l'on ne se sert contre eux d'affiches ou pasquins, de même qu'on fait à Rome contre le pape et les cardinaux.

Florimond — Comme entendez-vous que cela se fît ?

Patrice — Voici comme je voudrois faire. Quand on auroit su qu'un moine auroit fait quelque tour de son métier, il faudroit d'abord l'afficher à quelque carrefour des plus fréquentés; par ce moyen les allants et venants, qui verroient cela, le répandroient par toute la ville. Je voudrois donc, par exemple, mettre en mon affiche :

Un tel jour, tel père, de tel ordre, fut surpris dans un bordel avec une fille de joie par trois bons compagnons qui l'ayant saisi, le menacèrent d'appeler le capitaine

du quartier, ce qui obligea ce bon religieux pour se retirer de leurs mains, de leur faire présent de l'argent qu'il avoit eu de son avent et carême, et de toute la quête qu'on avoit faite pour lui à la porte de l'église: comme aussi de leur laisser la collation qu'il avoit envoyé quérir pour régaler la fille.

Un tel père, le jour de la fête de leur bienheureux patriarche, ayant ouï ou fait semblant d'ouïr en confession une gourgandine, reconnue pour telle; au partir de là il rentra dans le couvent et la fille l'étant allé attendre à la porte, on vit que ce bon père la fit passer dans la chambre du portier, qui sans doute étoit de l'écot, dans laquelle chambre elle demeura bien cinq ou six heures pour accomplir assurément la pénitence qui lui avoit été enjointe.

Un tel jour il y eut de la bisbille dans un tel couvent à l'occasion d'une fille que le père gardien avoit gardée quelques jours dans sa chambre, ce qui ayant été découvert par le père vicaire et autres deux religieux, ils jurèrent de faire du bruit s'ils n'avoient part au pain bénit. Le père gardien ne pouvoit s'y résoudre parce que la fille est à lui depuis longtemps; mais enfin, pour éviter le bruit et le scandale, il la leur relâcha, quoiqu'avec bien de la peine; car il l'entretient de l'argent qui lui

revient des livres de dévotion qu'il compose, des messes que les gens de bien lui font dire et des octaves qu'il prêche.

Florimond — Ce seroit un excellent moyen pour mortifier ces gens-là de se servir de semblables affiches; mais ce que vous venez de dire là, le donnez-vous pour exemple ou pour aventures véritables ?

Patrice — Je connois les religieux à qui ces choses sont arrivées; ce sont tous révérends pères cordeliers.

Florimond — O Dieu !

Patrice — Que vous êtes bon! On ne voit tous les jours autre chose.

Florimond — Certes, ce père gardien se sert d'un beau moyen pour entretenir sa garce avec des livres de dévotion, des sermons et des messes!

Patrice — Il ne sauroit l'entretenir de choses plus saintes.

Florimond — Oui, mais il en fait un usage bien profane. Hélas! que diroit le bon saint François s'il revenoit en ce monde et qu'il vît des choses si exécrables ?

Patrice — Que diroit-il s'il voyoit des cordeliers s'ôter de sur la tête leur capuchon et en coiffer une grosse bouteille, chantant tout autour des chansons bachiques; s'il les voyoit n'avoir point d'autres stigmates que ceux qu'ils se sont faits en s'en-

trebattant, ou bien ceux que leur ont laissés les poulains ou les chancres : dans quelle surprise ne seroit-il pas s'il apprenoit que des tiersaires après avoir donné dans l'église à portes fermées la collation à des filles, se seroient jetés sur elles et leur auroient écorché le sein à force de le leur baiser, et d'y frotter leurs grosses barbes. Que diroit ce bon saint si l'on venoit lui rapporter qu'un capucin, ayant fait la débauche dans une maison à la campagne, se seroit fait attacher une douzaine de papillottes à la barbe et auroit fait vingt cabrioles en cet état ridicule. Que seroit-ce, si tous les saints patriarches venoient tenir les grands jours chacun dans son ordre ? S'ils trouvoient dans les cellules de leurs religieux des livres impudiques, des lettres amoureuses, des billets galans, des bijoux, des confitures, du muscat, du rossoly, des dés, des cartes, du tabac, des pipes ? S'ils voyoient des religieux brelander toute la nuit entre le pot et les verres, consumant les chandelles que leurs bienfaiteurs leur ont données à la quête. S'ils les entendoient renier Dieu comme des archers, et dire plus d'insolences et vilenies que n'en diroient des goujats d'armée ? Que seroit-ce ? s'ils en trouvoient qui, après avoir fait la débauche une partie de la nuit, se seroient mis nus comme des vers et auroient dansé en cet état avec des postures infâmes ; ce qui est arrivé dans un couvent de pieds-

nuds. Si l'on leur disoit que des religieux en sortant de prêcher, auroient montré à des servantes leurs parties honteuses. Si des filles venoient se plaindre à eux qu'en les confessant on leur a mis la main dans le sein et entre les cuisses. Que diroit saint Augustin qui craignoit d'habiter sous un même toit avec sa sœur, s'il trouvoit des filles débauchées dans des chambres de ses religieux; s'il en voyoit aller publiquement au bordel; s'il les trouvoit armés de couteaux de table et sur le point de s'égorger comme ils le firent il y a deux ans au grand couvent de Paris. Que diroit saint Dominique, s'il voyoit des jacobins porter la chemise de Hollande, les bas de soie, la culotte de chamois avec le gallon d'argent, l'écharpe blanche avec la frange d'or, sous l'habit qu'il leur a donné ? Que ne diroit pas saint François-de-Paule, ce bonhomme, s'il trouvoit des pistolets dans les poches de ses religieux et des lames d'épée dans leurs bâtons; s'il apprenoit que dans une de ses missions, trois des siens ont gardé et entretenu, pendant deux mois, une fille débauchée; si l'on lui nommoit des minimes qui étant dans un parloir de religieuses, auroient troussé leur robe et pendant demi-heure dansé le maniguet devant ces filles? Que diroit Élie s'il trouvoit un carme ayant la jambe rompue pour être tombé dans un puits sans bord en traversant de nuit un jardin pour aller cou-

cher avec une femme (1). Enfin, que diroit encore un coup le bon saint François, voyant que ses enfans ont fait ignominieusement casser son testament ?

FLORIMOND — Comment, casser son testament ?

PATRICE — Vous ne savez donc pas cela ? C'est que ce bon saint, voyant les maux où l'oisiveté pourroit porter ses religieux, les obligea par son testament à travailler et vivre du travail de leurs mains, leur enjoignant de n'avoir recours à la quête qu'au cas que leur travail ne pût suffire pour leur entretien ; mais eux, à qui cette clause étoit trop onéreuse, firent prononcer par Nicolas III et Grégoire IX qu'ils ne seroient pas obligés de s'en tenir à ce testament comme étant de nulle force et valeur.

FLORIMOND — Ah ! les fainéans ! S'ils viennent à faire la quête chez moi, je les renvoyerai bien eux et leur âne au testament de leur père.

PATRICE — En parlant de leur âne, vous me faites souvenir de l'âne d'or d'Apulée, à qui cet auteur fait plaisamment raconter la quête que faisoient certains prêtres de la

(1) L'auteur ne touche ici que les choses les plus communes, et supprime des histoires qui feroient horreur.

déesse de Syrie. Cet âne donc dit que ces gens-là rouloient les hameaux montrant l'effigie de leurs dieux, promettant aux villageois de les leur rendre propices et favorables : qu'en préconisant leurs idoles le peuple leur offroit à l'envi de la monnoie de cuivre et d'argent, que ces quêteurs empochoient très-bien. Outre ces offrandes on leur donnoit du vin, du lait, du fromage, du froment, du seigle, des légumes, qu'ils mettoient dans des sacs et bouteilles qu'ils avoient apportés exprès. Que tout cela, dit ce pauvre âne, et les dieux et la quête, étoit sur son dos, et après que ces charlatans avoient fourragé toute une contrée, on le ramenoit tout chargé et hors d'haleine remettre les dieux dans le temple et le butin dans la cave et dans le grenier.

Florimond — Hors de ces idoles, les ânes des moines qui quêtent, pourroient bien dire la même chose, s'ils avoient le don de langue de l'ânesse de Balaam ; car les moines raflent tout ce qu'ils peuvent dans les maisons des pauvres villageois : ils quêtent du blé, du vin, de l'huile, des œufs, du beurre, des fromages, du lard, des andouilles, du filet, de l'œuvre, du linge, du chanvre, et mettent tout cela sur la bourrique.

Patrice — Ils ne font pas voir des idoles, mais donnent des images de leurs saints, comme de saint François, de saint Antoine

de Padoue, de saint Dominique, de saint Augustin, de saint Nicolas, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, de Notre-Dame-des-Lumières, de Notre-Dame-du-Rosaire, de Notre-Dame-des-Anges, de Notre-Dame-de-Grâce, de Notre-Dame-de-Liesse, de Notre-Dame-de-Confort, de Notre-Dame-de-bon-Secours, de Notre-Dame-de-bonne-Espérance, de Notre-Dame-de-bon-Rencontre, de Notre-Dame-de-bonnes-Nouvelles, de Notre-Dame-de-bonne-Délivrance, de Notre-Dame-de-Consolation, de Notre-Dame-de-l'Esclavage, de Notre-Dame-de-bon-Port, de Notre-Dame-de-Pitié, de Notre-Dame-des-sept-Douleurs. Ils leur donnent encore des Agnus Dei, des Evangiles, des noms de Jésus, rouges, qui guérissent, à ce qu'ils disent, de la fièvre.

Florimond — Quel trafic !

Patrice — Ce n'est rien que cela; il y en eut un qui, après la canonisation de saint François de Sales, voyant que le peuple avoit dévotion à ce saint, se mit à rouler par les villages, faisant voir dans un petit coffret couvert de taffetas, des reliques, à ce qu'il disoit, de ce saint, lesquelles il présentoit à baiser à des femmelettes, prenant bien dévotement l'argent qu'elles lui donnoient pour dire des messes, quoique sa règle lui défendît d'en porter; mais il disoit qu'en ce cas, cela lui étoit permis. Par malheur il alla débiter son baume en une petite ville,

où il y avoit un habile curé, qui lui demanda l'attestation, approbation et visa de l'évêque, sans quoi c'est un crime de produire semblables choses ; mais comme il n'avoit aucun passeport, se voyant menacé d'être déféré au prélat, il se renferma avec ses ossemens et son butin dans son couvent.

FLORIMOND — Il aura été promener ses reliques autre part.

PATRICE — Vous le pouvez croire, car voilà comme ils sont.

FLORIMOND — Mais vous ne me dites pas quel est ce porteur de reliques.

PATRICE — Il est de ceux qui ont voulu rafiner sur la plus étroite observance de saint François, qui professent sa règle *ad litteram*, comme ils parlent, et qui en fait de perfection monacale, le portent bien d'un demi-pied plus haut que les capucins.

FLORIMOND — C'est donc un récollet.

PATRICE — *Tu dixisti.*

FLORIMOND — Ah ! les fripons, les filous ! J'avois peine à ajouter foi à ce que me racontoit dernièrement un gentilhomme du Dauphiné de ces gens-là ; mais je le crois à présent. Il me disoit que deux récollets faisant la quête dans son voisinage, furent prendre leur gîte dans la maison d'un bon bourgeois, qui les recevoit ordinairement,

lequel leur donna à souper avec deux bons compagnons de ses amis, qui se trouvèrent chez lui, lesquels voyant ces deux moines de bonne humeur, ne manquèrent pas de les faire bien boire. Après qu'on eut soupé, les deux séculiers ayant voulu fumer, ces deux religieux se joignirent à eux et fumèrent de même ; là-dessus on se remit à boire, et par après à danser, et mes religieux à en faire autant. Enfin ils s'échauffèrent si fort à la débauche, qu'ils posèrent leur cape et prirent d'autres habits avec quoi ils allèrent de compagnie avec ces deux séculiers passer le reste de la nuit dans un cabaret à boire, fumer, danser et baiser les servantes.

Patrice — Voilà bien observer la règle *ad litteram*. Mais puisque nous sommes sur le chapitre de ces gens-là, je vais vous faire part d'une remarque qu'Alcippe, que bien vous connoissez, fit l'hiver passé. Il en vit sortir deux de leur couvent un jour qu'il neigeoit, avec chacun son bâton et un certain rochet qu'ils se mettent par dessus le manteau. Étant surpris de voir sortir ces gens-là en un tel temps, et en équipage de voyageurs, il voulut savoir ce qu'ils deviendroient ; il se met donc à les suivre. Comme ils passoient par les rues, les femmes disoient : Hélas! où vont ces pauvres pères, au temps qu'il fait? Lui les suivant toujours de l'œil, les vit entrer chez une veuve et un

*

moment après, la servante étant sortie avec un flacon et une serviette, alla prendre chez un pâtissier voisin du vin et un pâté.

Florimond — Ils firent sans doute accroire à cette femme qu'ils venoient de la campagne, qu'ils étoient morts de froid et de faim.

Patrice — Il y a apparence, tant y a qu'ils demeurèrent environ une heure là-dedans ; d'où étant sortis, ils allèrent faire un grand circuit, et s'en retournant par un autre chemin, les femmes disoient de même : Eh ! voyez-vous ces bons pères, d'où peuvent-ils venir en ce mauvais temps ? Hélas ! qu'ils endurent pour gagner paradis ! Sans doute, ils viennent de voir quelque malade à la campagne. Jésus Maria, qu'ils pâtissent ! Mes drôles ayant fait ce beau voyage, s'allèrent tapir dans leur couvent.

Florimond — Quels pélerins !

Patrice — Il n'est pas malaisé de juger que cela fut fait à deux fins : l'une pour s'aller goberger chez cette femme, et l'autre pour faire accroire au peuple qu'ils souffrent beaucoup, qu'ils sont exposés à de grandes rigueurs ; si bien que le quêteur passant le lendemain par les mêmes endroits, ne manque pas de trouver des gens bien disposés à lui remplir sa bouteille et sa besace.

Florimond — Les coquins ! Croyez-vous que les capucins n'en fassent pas autant ?

PATRICE — Sont-ils pas moines, aussi bien que les récollets? Pensez-vous qu'ils manquent d'adresse et de ruse non plus qu'eux ?

FLORIMOND — Ce sont de bons fiacres, que ces capucins.

PATRICE — Oh ! oh ! c'est la quintessence des quatre mendians, la plus célèbre académie de gueuserie qui soit dans le christianisme, la plus fameuse université de coquinerie que nous ayons, qui produit des maîtres-ès-arts en fainéantise, des bacheliers en entonnoirs et bouteilles, des docteurs de quête et des professeurs de besace.

FLORIMOND — Ce sont de grands visiteurs de châteaux et de grands faiseurs de stations chez la noblesse.

PATRICE — De grands zélateurs de la croix, de la mortification, de la pauvreté dont ils ne ressentent guères les incommodités, étant les plus commodes mendians qui soient dans l'ordre monastique. Avez-vous jamais remarqué les contes qu'ils font à de bons sots et à des femmelettes, à qui ils disent que bien souvent la cloche les ayant appelés au réfectoire, il ne s'y trouve pour tout qu'un potage ; que le bénédicité étant dit, on entend clocher à la porte, où le portier allant ouvrir, trouve du pain et des bouteilles de vin, que quelque bonne âme envoye, sans quoi ils auroient dîné d'une soupe ; mais

que Dieu ne veut pas que ceux qui s'abandonnent à sa providence meurent de faim?

Florimond — J'ai fait pourtant une fois bonne chère chez eux. J'y fus invité par un des milords de l'ordre, qui me régala parfaitement bien. Dès qu'il m'eut là-dedans, il me produisit au gardien, et à un autre des plus apparens. — Voici, leur dit-il, monsieur, qui est de nos amis, de qui nous ne devons pas nous défier; il nous reçoit chez lui, quand nous y allons. Il nous fit l'honneur, il y a deux ans, de prêcher céans la portioncule; il est bien raisonnable que nous le régalions. Tope à cela, dit le père gardien; mais comment ferons-nous? Il faut, dit celui qui m'avoit invité, envoyer frère Louis avec le frère jardinier, porter un chou-fleur à monsieur le lieutenant-général, à qui ils diront que nous avons céans un de nos bienfaiteurs, qui nous est venu voir en passant, lequel nous souhaiterions régaler d'une bouteille de bon vin. Ils iront de là chez madame la lieutenante-particulière, la mère, qui est la dévote de votre révérence, et qui nous fera bien un pâté, ou une tourte, si l'on lui dit de même, que nous avons céans cet ami. L'hôtesse de la Croix d'Or, qui est la bonne amie du père Raphaël, nous envoyera bien quelque bécasse, ou chapon gras, et si votre révérence l'agrée, on prendra quelque pièce de veau chez le boucher de monsieur le pro-

cureur du roi, suivant la permission qu'il nous en a donnée, que nous envoyerons cuire chez dame Fleurie. Le père gardien donc ayant donné ses ordres, voilà venir, en moins de deux heures, deux fois plus de viande qu'on n'en avoit demandé. Le lieutenant-général envoya six pintes d'excellent vin. On eut de l'hôtesse de la Croix-d'Or, deux bécasses. La dévote du père gardien, outre un pâté de béatilles, envoya des gâteaux feuilletés, des biscuits, des macarons, et la dame Fleurie ajouta un levraut, de riche taille, à une longe de veau, qu'on avoit prise à la boucherie.

PATRICE — Voilà bien de quoi faire *gaudeamus*.

FLORIMOND — Aussi le fîmes-nous bien.

PATRICE — Vous avez nommé un père Raphaël ; j'en ai connu dans l'Auvergne un de ce nom, de qui le chapelet, à ce qu'il disoit, avoit la vertu de faire faire des enfans aux femmes qui n'en pouvoient point avoir ; de sorte que quand il y avoit une femme stérile dans les lieux où ce père avoit été, on lui disoit de prendre le chapelet du père Raphaël.

FLORIMOND — Je ne sais pas si c'est le même, ils en ont parmi eux plusieurs de ce nom ; mais puisque nous sommes sur les capucins, je voudrois bien savoir pourquoi eux et les augustins déchaussés, portent ces

grands capuchons, en forme de chausse d'hypocras ?

Patrice — Je m'en vais vous le dire : c'est que comme la chausse sert pour épurer, rafiner et rectifier les liqueurs, séparant le pur d'avec l'impur: aussi ces gens-là, ayant purifié et rectifié l'ordre de saint François et de saint Augustin, et ayant comme passé ces deux ordres par la chausse, ils en portent en commémoration la figure sur leur tête.

Florimond — Vous m'avez payé ce coup-là. Vous ne me devez plus rien. Et que dites-vous de leurs grandes barbes ?

Patrice — De leurs barbes de haute-futaye, je dis qu'elles sont à présent ce qu'étoient autrefois ces sacrées forêts, au milieu desquelles les dieux rendoient leurs oracles ; que leurs poils sont de précieux excrémens, que ce sont autant de petits filets, avec lesquels Cupidon enchaîne les cœurs des dames.

Florimond — Certes, vous me l'avez encore baillée belle cette fois ; je voudrois bien voir faire l'amour à ces barbons.

Patrice — A ces barbons ? Vous ne vîtes jamais rien de si galant. Je ne raille ma foi point ; je parle tout de bon.

Florimond — Oui-dà, avec cet habit ridicule et ces pieds nuds ?

Patrice — Bien loin que ce leur soit un

empêchement, je vous ferai voir que cela favorise leur passion. Premièrement les femmes ont des goûts bizarres et déréglés, ce qui fait qu'elles prennent fantaisie pour ces satyres. En second lieu, quand ils sont amoureux, ils ont grand soin d'avoir leurs bras et leurs jambes blanches, et de les faire voir fort avant à ce sexe curieux et friand, par où ils leur frappent la vue et l'imagination. Si bien que quand ces pièces sont gagnées, je vous laisse à penser si le reste fait grande résistance.

Florimond — Il y a grande apparence à ce que vous dites-là.

Patrice — Il faut qu'à ce sujet je vous fasse rire d'une aventure qu'eut un de mes amis à Lyon, où il fut l'hiver passé, pour quelques affaires qu'il avoit à la Primace. Il logeoit chez une veuve, infatuée des capuchons. Il me racontoit donc qu'un dimanche, après dîné, ayant demeuré jusqu'à deux heures dans sa chambre pour écrire, voulant cacheter ses lettres et n'y ayant point de servante pour lui apporter de la chandelle, la maîtresse l'ayant fait aller gagner les pardons aux carmes, il alla allumer sa bougie à la cuisine, où il trouva son hôtesse, qui faisoit tourner à la broche deux bécasses et deux perdrix. Cet homme voyant ce beau préparatif, dit à cette femme : Qu'est-ce donc ceci, madame ? Faites-vous des noces aujour-

d'hui ? — Non, lui dit-elle, c'est pour des messieurs qui jouent là chez notre voisine, laquelle m'a priée de cuire cela céans, parce que son tournebroche est rompu. Lui s'en retournant à sa chambre, vit sur la montée deux augustins déchaussés, à qui d'abord l'hôtesse ouvrit la porte. Cela lui fit différer de cacheter ses lettres, pour voir quel branle danseroient ces masques. Dans le temps donc que l'hôtesse les conduisoit à une chambre, il rentre dans la cuisine, et se glisse dans la chambre qui joignoit celle où ils étoient entrés, laquelle n'en étoit séparée qu'avec des ais. Il y avoit favorablement dans cette chambre une table couverte d'un tapis, laquelle touchoit au poteau ; mon homme s'y cache donc, par où il entendit de plaisantes choses.

Florimond — Ceci vaut bien de l'argent.

Patrice — L'hôtesse ayant donc conduit ces deux capucins noirs dans l'autre chambre, leur dit que mademoiselle Jeanneton ne tarderoit pas de venir, que cependant elle alloit faire un tour à la cuisine. Alors il entendit qu'un de ces augustins demanda à l'autre son peigne, pour se le passer sans doute sur la barbe. Cela ne fut pas fait, que voilà arriver cette Jeanneton. Ce père qui avoit déjà parlé, lui dit : Vous soyez la très-bien venue, vous m'avez tiré d'une grande peine ; je tremblois de peur que vous ne

vinssiez pas. — Je n'avois garde de manquer, dit Jeanneton; j'ai envoyé ma servante aux cartenistes, qui sont gens qui les gardent longtemps, et lui ai dit que j'allois aux ursules. — Vous êtes, dit le père, la plus obligeante et la plus aimable personne du monde. Et Jeanneton : Laissez donc cela, que vous avez la main chaude. — Marque, disoit le père, de l'ardeur de mon âme. — Vous êtes un grand baiseur, disoit Jeanneton. Que voilà un bras bien blanc. — Non pas si blanc que ce beau sein, reprenoit l'augustin.

FLORIMOND — Et son compagnon, que faisoit-il cependant ?

PATRICE — Vous me faites la même question que je fis à cet ami. Il étoit allé, me dit-il, vers l'hôtesse, laquelle disoit : O qu'elles sont grosses ! Jésus ! qu'elles sont blanches ! (sans doute, il lui faisoit voir ses jambes) ; après quoi le rôti ayant été mis sur table : Or çà, dirent-ils, il faut nous dépêcher; çà, prenons de l'eau. — J'aime bien le bon père N., dit l'hôtesse, il m'a aidé à faire la cuisine. Voyez comme il a ses bras troussés; il a raison de les faire voir, car il les a, ma foi, bien blancs. J'aime mieux voir cette belle chair, que toute la petite oye de nos mistaudins. Vous ne croiriez pas, ajouta-t-elle, qu'il est venu un de nos pensionnaires à la cuisine pendant que je faisois tourner la broche, à qui j'ai fait accroire

que c'étoit pour des messieurs, qui jouoient là chez notre voisine, qui me l'avoit porté céans pour le faire cuire, à cause que son tournebroche étoit rompu. Il l'a cru comme cela, et s'en est allé.

FLORIMOND — Je n'aurois pu m'empêcher de rire si j'avois été caché dans l'endroit où étoit votre ami.

PATRICE — Aussi faillit-il, à ce qu'il me dit, à tout gâter et fut contraint de sortir de sous la table, ne pouvant plus se contenir de rire; d'ailleurs il étoit pressé de porter ses lettres à la poste, sans cela il auroit ouï la fin de la comédie.

FLORIMOND — Certes, en voilà bien assez. Qui diroit cela de ces turlupins?

PATRICE — Pourquoi leur donnez-vous ce nom?

FLORIMOND — C'est par dérision.

PATRICE — Vous avez mieux rencontré que vous ne pensiez. Savez-vous bien ce que c'est que turlupins? C'étoient certains hérétiques qui disoient qu'il ne falloit point avoir honte de montrer les membres que la nature nous avoit donnés : si bien que vous les avez justement nommés par leur nom.

FLORIMOND — J'en suis bien aise; je n'appellerai dorénavant tous les pieds-nus que turlupins.

PATRICE — Vous pourriez les appeller *nu-*

dipédales, qui étoient d'autres hérétiques lesquels, au rapport de saint Augustin, faisoient consister la perfection à aller nu-pieds.

FLORIMOND — Le mot de turlupins me plaît mieux que celui de *nudipédales;* je m'en veux tenir à celui-là. Mais, n'est-ce pas chose horrible que ces turlupins donc induisent les femmes au péché par les marques de la pénitence? Cette nudité est contre la pudeur et l'honnêteté publique; on devroit obliger ces gens-là d'avoir les bras et les jambes couverts.

PATRICE — Il faut bien leur laisser quelque chose pour se consoler du chagrin que leur cause cette grande barbe, surtout quand elle commence à mêler.

FLORIMOND — Je pense que cela leur est bien fâcheux.

PATRICE — Vous ne sauriez croire l'inquiétude qu'ils en ont et la jalousie avec laquelle ils regardent les autres moines rasés. Ces fous sont des heures entières à se tirer les poils blancs, à extirper ces avant-coureurs de vieillesse, à se peindre, à se noircir la barbe; et quand ils sont avec des femmes ils leur disent qu'ils n'ont que trente-cinq ans; que les grandes austérités, les continuelles macérations et les incommodités de la vie religieuse les font blanchir avant le temps. Que pensez-vous comme cela mine

un corps et abrége les jours à un homme? disent-ils.

FLORIMOND — Les bons renards.

PATRICE — Ce sont voirement des renards; mais ce sont de ceux que Samson lâcha dans la moisson des Philistins, qui avoient le feu à la queue.

FLORIMOND — Oui-dà, la comparaison n'est pas mauvaise. Vous faites toujours quelque méchante application de l'Écriture; mais enfin, quoi que vous en puissiez dire, ils ne sont pas tous de complexion amoureuse, et tous ne s'amusent pas à se tirer les poils de la barbe.

PATRICE —Ceux qui ne sont point atteints de cette folie, se mettent sur le pied de gens prudens et d'hommes d'état; ils s'érigent en directeurs et donneurs de conseils, en quoi ils tirent un merveilleux secours de leur barbe: car, quoiqu'elle ne soit pas un témoignage de sagesse, le siége de cette vertu étant au cerveau et non pas au menton, l'esprit de l'homme, pour si habile qu'il soit, se laisse piper à ces sottes apparences; tellement qu'un magistrat nous paroîtra plus majestueux avec sa grande robe, un prélat plus auguste en habits pontificaux et un moine aussi plus sage et plus vénérable avec un pied de barbe. Ceux donc de parmi eux qui ont plus d'ambition que d'amour, s'adonnent à faire de plus hautes conquêtes et à gou-

verner l'esprit des grands. Ils se glissent et s'insinuent dans leurs maisons par adresse et s'y maintiennent par flatterie, et par cette fausse marque de prud'hommie qui leur pend au menton. Comme ils font profession en apparence d'avoir quitté toutes les prétentions et tous les intérêts de la terre pour s'attacher à Dieu et à l'étude de la sagesse, leur flatterie en est d'autant plus dangereuse et de plus grand effet; car un homme de qualité, fût-il le plus grand sot du monde, ne peut s'empêcher de concevoir une haute estime de sa personne se voyant encensé par des gens qu'il croit avoir droit de faire le partage de la gloire; et ainsi il prendra pour son propre mérite les soumissions et les révérences que ces matois ne donnent qu'à son autorité ou à sa richesse.

Florimond — Vous ne dites rien là qui ne se puisse dire de tous les moines.

Patrice — Je l'avoue, car tous généralement mettent en usage la ruse et la flatterie; mais vous conviendrez avec moi que les grandes barbes, faisant paroître les religieux plus vénérables et leur servant comme de lettres de recommandation, ceux qui sont doués de cette prérogative ont un merveilleux avantage sur les autres; car si tous ont l'adresse de s'insinuer et de s'établir dans l'esprit et dans les maisons des grands, on peut dire de ceux-ci qu'ils s'y établissent

hautement, profondément, du long et du large, selon toutes les dimensions de leur barbe.

Florimond — Oui-dà, fort bien..... Je fus autrefois chapelain d'un vieux richard qui avoit été dans les partis, où, ayant acquis de grandes richesses, il avoit quitté les affaires pour passer tranquillement et à son aise le reste de ses jours. Il se tenoit ordinairement à une belle maison qu'il avoit à deux lieues de Paris, où il étoit très-souvent visité par des religieux. Il les recevoit tous avec beaucoup de caresse, se plaisant grandement à leur conversation. Aussi ces gens jouoient parfaitement bien leur personnage dans toutes les visites qu'ils lui rendoient.

Patrice — C'est en quoi ils ne peuvent faillir. Ils connoissent un homme avant que l'avoir jamais vu : ils savent les qualités de son corps et de son esprit, son fort et son foible. Ils voyent cela dans des mémoires qu'ils trouvent dans le couvent, où les gens de qualité avec qui ils ont quelque chose à démêler ou à prétendre, sont dépeints au naturel depuis la tête jusqu'aux pieds, si bien qu'ils n'ont qu'à régler leurs pas et leurs démarches sur ces notes. Etant donc munis de ces avis, ils prennent pour maximes fondamentales de ne perdre jamais de vue l'humeur et l'inclination de la personne à qui ils ont affaire ; de mirer toujours là et d'y

ajuster tous leurs discours et tous leurs gestes. Par ce moyen ils empaument l'esprit d'un homme dès le premier entretien et le gagnent, pour ainsi dire, d'emblée. Mais ce n'est pas le seul avantage qu'ils aient. Comme les moines roulent beaucoup et qu'il s'en trouve plusieurs parmi eux qui ont vu ou l'Italie, ou l'Espagne, ou une bonne partie de la France, les choses qu'ils ont remarquées leur sont d'un merveilleux secours et d'un grand agrément dans la conversation. Ils savent encore plusieurs beaux secrets, même pour les maladies ; car tous les moines sont médecins. Ils entendent les bâtimens, les jardinages, les arbres, les fleurs, les fontaines. Ils font même présent de graines de pays étrangers qui leur font cueillir de bons repas. Tout cela joint avec beaucoup d'adresse et de flatterie fait qu'ils sont reçus partout et qu'il n'y a point de porte qui leur soit fermée, non pas même celle du cabinet.

Florimond. — Il est vrai. Mais s'ils ont l'avantage de gouverner quelque personne de qualité, ils savent bien aussi s'en faire de fête.

Patrice — C'est ce que j'allois vous dire. C'est la plus plaisante chose du monde de les mettre sur ce ton. Lorsque je prêchois à Toulouse, dira l'un, j'avois toutes les meilleures têtes du Parlement dans ma man-

che. Je fis gagner un procès où il s'agissoit de plus de six mille livres de rente à un gentilhomme du Languedoc, fils d'un de nos bienfaiteurs, quoiqu'il eût à faire avec le plus puissant de la province. Jamais affaire n'a été plus fortement sollicitée par une partie adverse; mais, nonobstant cela, je l'emportai par le moyen des amis que j'avois dans ce corps. Quand je passe chez ce bon gentilhomme, il m'embrasse, il me baise, il m'appelle son protecteur, son ange tutélaire, son sauveur. J'évite d'aller chez lui parce que quand il me tient une fois, il n'y a pas moyen d'en sortir. Un autre dira que pendant deux ans qu'il a été en province, il avoit toujours un carrosse à la porte du couvent de la part du lieutenant du roi ou de monsieur l'intendant pour l'amener; que c'étoit à qui l'auroit, qu'il ne pouvoit pas être chez l'un sans faire de la jalousie à l'autre; que ç'a été pour cette raison qu'il a quitté ce pays-là, dans lequel il ne pouvoit avoir un moment à soi; qu'il reçoit tous les jours des lettres les plus obligeantes du monde pour l'inviter à y revenir; qu'il est nécessité de feindre une indisposition pour s'en défendre, et qu'il craint grandement que ces personnes, qui ont beaucoup d'autorité, n'obtiennent du général un ordre exprès pour l'y faire retourner.

Florimond — Il y a environ six mois qu'il

en passa un chez moi féru du même mal. C'étoit un tiersaire, doué d'une belle barbe. Il venoit de Paris, où il avoit demeuré un an, y ayant été envoyé pour des affaires en province. Il me disoit que son emploi l'ayant produit et fait connoître à quantité de grands de la cour, il s'en étoit fait tout autant d'amis; qu'ayant apporté de Rome, d'où il venoit avant que d'aller à Paris, des chapelets et des médailles exquises, il en avoit fait présent à des princesses, des duchesses, des marquises; que ces petites choses lui avoient procuré beaucoup d'accès et de familiarité auprès d'elles. A l'ouïr parler, il ne se rouloit, étant à Paris, que sur le velours et sur le brocard; il passoit les après-dîners dans les alcôves et dans les ruelles. Il me disoit encore que, nonobstant les grandes occupations qu'il avoit et les fréquentes visites qu'il lui convenoit faire, il n'avoit pu se défendre de prêcher dix ou douze fois, y ayant été poussé par ces personnes de qualité qui l'avoient comme traîné en chaire; qu'il avoit prêché à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Saint-Eustache, à Notre-Dame, à Saint-André-des-Arcs, à Saint-Nicolas-des-Champs, à Saint-Séverin, au Val-de-Grâce, aux Filles-Dieu, aux Feuillantines, aux Ursulines, aux Maguelonnettes.

Patrice — Voilà bien des prédications.

Vous deviez lui demander si l'on ne l'avoit pas arrêté pour prêcher le carême.

Florimond — C'est à quoi je ne manquai pas. Il me dit qu'on lui avoit offert trois chaires et qu'il n'en avoit pu accepter aucune, pour certaine raison qu'il m'allégua. Je pense qu'il me dit qu'il devoit se trouver au chapitre général qui se devoit tenir le carême prochain.

Patrice — Croyez-le.

Florimond — C'est un des entêtemens des moines que la prédication.

Patrice — C'est un des plus grands qu'ils aient; ils vous assassinent dans leur entretien de carême, d'advent, d'octaves, de desseins, d'idées, de pensées, de divisions, de premier, de second, de troisième point. Vous n'en trouverez pas un qui n'ait prêché devant un Parlement. N'est-ce pas être tombé du ciel, vous diront-ils, après avoir prêché devant un Parlement de Bordeaux, un Parlement de Grenoble, d'être venu dans une bicoque prêcher à de petits écritoires, à des grimaux de procureurs et de notaires? Mais qu'y faire? c'est un emploi que j'ai demandé: je tâcherai de m'abaisser jusqu'à eux et de m'accommoder à leur portée; je retrancherai de mes sermons tout ce qu'il y a de fin et de relevé pour ne pas semer des perles devant des pourceaux. Je ne débiterai que le plus moral et le plus palpable; je ferai cela

en me jouant et comme pour me délasser; cela me dispensera de me lever à la minuit et d'aller au chœur aux autres heures.

Florimond — Voilà justement comme ils parlent.

Patrice — Mais votre vieux richard chez qui vous avez été chapelain, vous aviez commencé d'en parler et puis nous l'avons laissé là.

Florimond — L'avons-nous pas laissé en bonnes mains, l'ayant laissé entre les mains des moines?

Patrice — Vous avez raison; mais étoit-il seul? N'avoit-il ni femme ni enfans?

Florimond — Il avoit une femme extrêment vieille et point d'enfans.

Patrice — Oh! je ne m'étonne pas s'ils le tenoient d'aussi près. Ces vautours sentoient la proie. Mais, quels ordres étoient les mieux venus là-dedans?

Florimond — C'étoient sur tous les autres, les jacobins, les capucins, les carmes et les augustins déchaussés.

Patrice — Quatre grands évangélistes de besace. Quelle batterie de capuchons! deux ronds et deux pointus contre deux personnes décrépites.

Florimond —Ces bonnes gens étoient toujours obsédés par quelqu'un de ces quatre, et quelquefois par tous les quatre ensemble.

Patrice — C'est-à-dire que votre vieillard étoit environné par ces quatre sortes d'animaux qui l'observoient de près de même que celui de l'Apocalypse étoit investi par quatre animaux qui avoient des yeux devant et derrière, *in circuitu sedis quatuor animalia plena oculis ante et retro.*

Florimond — Ce passage exprime assez bien la chose, si ce n'est que notre bon Nestor ne regardoit pas ces gens comme des animaux, mais comme des anges.

Patrice — Il faut donc dire que c'étoient les quatre anges dont il est parlé dans le même Apocalypse qui ne s'employoient qu'à nuire à la terre et à la mer, *quatuor angeli, quibus datum est nocere terræ et mari.*

Florimond — Ceux-ci ne sembloient pas vouloir nuire à cette maison ; bien au contraire, à y procurer toute sorte d'avantages et de biens spirituels. Ils les prêchoient incessamment sur la brièveté de cette vie, sur le mépris que l'homme doit faire des biens caducs et périssables ; sur l'importance du salut, sur l'incertitude de l'heure de la mort, sur le besoin que les chrétiens ont d'être secourus de prières dans ce dangereux passage ; que c'étoit alors que le démon redoubloit ses efforts pour perdre une âme.

Patrice — Les bons apôtres ! C'est ainsi que les anges des ténèbres paroîssent en anges de lumière. Continuez, s'il vous plaît.

Florimond — Que les suffrages étoient grandement nécessaires aux moribonds; qu'il n'y avoit point d'offrande plus agréable à Dieu que le sacrifice de la messe ; qu'il falloit de son bien se faire un trésor en l'autre monde ; que les parens, quand ils ont hérité d'une personne, n'ont point de soin de faire prier pour elle ; qu'ils en perdent la mémoire avec le son des cloches ; que David avoit bien prévu cette ingratitude quand il avoit dit : *Periit memoria eorum cum sonitu.*

Patrice — Sentez-vous rien , ma commère ?

Florimond — Que pour ne pas faire dépendre un secours si nécessaire de la volonté des héritiers, il n'y avoit rien de meilleur que de fonder un bon nombre de messes ; que les trépassés étoient grandement soulagés par les communautés composées de nombre de religieux ; que d'abord qu'un bienfaiteur étoit mort on en donnoit avis à tous les couvens d'un ordre, et qu'il se disoit des messes pour lui dans toute la chrétienté.

Patrice — Ouf ! dis-je pas.

Florimond — C'étoient les discours ordinaires dont ils battoient les oreilles à ces bonnes gens. Enfin ces quatre ordres se présentoient comme un chariot à quatre roues pour les mener en paradis. Les jacobins les avoient enrôlés dans la confrérie du saint

rosaire ; les carmes dans celle du scapulaire ; les capucins leur avoient donné des lettres de filiation et les augustins la ceinture de leur glorieux patriarche. Chacun de ces ordres étoit le bienvenu pour quelque raison particulière. Les jacobins étoient considérés à cause de saint Dominique dont monsieur portoit le nom. La femme aimoit les capucins pour l'amour de saint François d'Assise, parce qu'elle étoit soulagée d'un mal de reins quand elle étoit assise.

Patrice — Voilà qui est bon.

Florimond — Les carmes étoient révérés comme frères de la Vierge, et les augustins étoient fort en estime à cause des grands miracles qu'on entendoit dire que père Bernard de leur ordre, surnommé pour cela père Miracle, faisoit à Lyon dans leur église de la Croix-Rousse.

Patrice — Voilà quatre raisons qui devoient rendre grandement recommandables ces quatre ordres.

Florimond — Les grands-augustins avoient bien été autrefois de la faveur ; mais ils furent débusqués par les déchaussés de la main de qui madame avoit reçu la ceinture de saint Augustin, ce qui mit les autres en telle colère qu'ils ne voulurent plus revenir.

Patrice — Un grand-augustin, pour in-

viter madame à prendre la ceinture de saint Augustin, se prit un jour à dire *mirabilia* de cette ceinture et de l'archiconfrérie qui en est érigée chez eux.

PATRICE — Je serai bien aise de savoir ce qu'il disoit de cette noble courroie.

FLORIMOND — (1) *Les trois lois*, disoit-il, *de nature, écrite et de grâce, ont joui de l'usage de la ceinture de cuir. Pour la première nous n'en avons rien d'exprès; mais il est très-probable que nos premiers pères, étant habillés de peaux, comme il est porté à la Genèse:* Fecit Dominus Adæ et uxori ejus, tunicas pelliceas, *ils devoient porter une ceinture de même étoffe. Par la loi écrite, il ne nous est permis de révoquer en doute si le prophète Élie l'a portée sur ses reins. Voyez le* Livre des Rois, chap. I, *qui dit d'Élie:* Vir pilosus et zona pellicea accinctus renibus.

PATRICE — Il faisoit venir cette courroie de bien haut.

FLORIMOND — *Encore moins si saint Jean-Baptiste en la loi de grâce, qui triomphant au désert des délices mondaines, avoit le corps couvert d'une piquante haire tissue de poil de chameau, et les reins ceints d'une*

---

(1) Archiconfrérie de la Ceinture de saint Augustin et de sainte Monique, page 15.

ceinture de peau. Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum et zonam pelliceam circa lumbos suos.

Patrice — S'avisera-t-il pas de dire que saint Jean avoit été augustin ?

Florimond — *Plusieurs ont estimé*, disoit-il encore, *que la ceinture des apôtres, saint Pierre et saint Paul, étoit de cuir, etc. Mais qui vous feroit voir que la Vierge, cette reine du ciel et de la terre, cette emperière des hommes et des anges, a voulu honorer la ceinture de cuir par le saint et sacré attouchement de son corps virginal, la portant sur ses reins; seroit-ce pas monter et élever l'honneur, noblesse et dignité de la ceinture au faîte et à la cime de sa grandeur? Paulinus Bergomensis et le révérend père frère Augustin-de-Tolentin...* Madame qui eut peur des citations dont ce père lui alloit donner par le nez, s'échappa de lui dire qu'elle avoit sur elle cette bénite ceinture depuis un an. — Et qui vous l'a donnée ? dit l'augustin qui vit que tout son sermon demeuroit de reste. — Ce sont, répondit madame, les révérends pères augustins-réformés. — Il n'y a point d'autres augustins-réformés que nous, répondit brusquement ce moine. — Je veux dire les petits-pères, reprit madame. — Ce sont voirement des petits-pères en comparaison de nous, dit encore l'augustin, et sa-

chez, madame, que nous sommes les vrais augustins-réformés : que ce n'est point aux déchaussés à donner la ceinture de saint Augustin et que cela n'appartient qu'à nous. — Ne sont-ils pas de l'ordre de saint Augustin ? dit madame. — Non, ils ne le sont pas, repart l'augustin. Là-dessus ne va-t-il pas arriver un augustin-déchaussé comme si Dieu l'eût envoyé exprès. D'abord madame se prit à crier : — Mon père, vous êtes venu fort à propos pour défendre votre cause. Voilà le père qui dit que ce n'est point à vous autres à donner la ceinture de saint Augustin. — Et pourquoi non ? dit le déchaussé, ne sommes-nous pas religieux de saint Augustin ? — Non, vous ne l'êtes pas, répond l'augustin-chaussé. (1) *Notre père saint Augustin, par ses écrits, lui-même confesse et avoue n'avoir point été déchaussé étant religieux et ne l'avoir pu, quoiqu'il fût demeurant dans un climat très-chaud, comme étoit le pays d'Afrique. Voici ses propres paroles au sermon premier des Apôtres, chap. 6, où il dit :* Calceamenta quibus utimur coria mortuorum sunt nobis tegmina pedum. *Les souliers dont nous usons sont de peaux de bêtes mortes, et servent de couverture à nos pieds.* Voilà

(1) Archiconfrérie, page 25.

pour la chaussure : *et pour les grandes manches la bulle d'Alexandre IV y est toute formelle, qui dit :* Ut prioris universi ac singuli fratres ordinis augustini antiquis vestibus suis contenti maneant, largas et protensas manicas desuper cucullos deferant, et per amplas corrigias patenter omnibus apparentes, etc. *C'est-à-dire que tous les prieurs et tous les religieux de l'ordre de saint Augustin soient habillés de leurs anciens habits, portant des manches larges et longues. D'où s'ensuit, ajouta-t-il, qu'il n'y a que les augustins-chaussés et à la grand'manche qui suivent le véritable institut de saint Augustin et qui soient ses vrais religieux.*

Patrice — Que pouvoit répondre le déchaussé contre des raisons si concluantes pour la chaussure et pour les manches ? Pour moi j'aurois adjugé la courroie à ceux qui avoient des souliers et non à ceux qui n'en avoient pas.

Florimond — Le petit père sut bien gauchir le coup. Il dit que les véritables religieux de saint Augustin ne devoient pas tant s'attacher à son habit, à sa chaussure et à ses manches, qu'à ses vertus, et que ceux-là seroient ses véritables enfans, qui l'auroient imité en cela plutôt qu'en des choses extérieures qui ne contribuoient rien à la perfection. Cette hypocrite et spécieuse réponse plut si fort à monsieur et à madame que

l'autre, quoi qu'il alléguât, ne put avoir audience, si bien qu'il s'en alla tout fumant de dépit, cédant à son ennemi le champ de bataille.

PATRICE — Voilà donc la compétence jugée en faveur des petits-augustins pour la distribution de la ceinture.

FLORIMOND — Ce fut donc une affaire vidée ; mais ce réformé sut bien mieux la joindre aux reins de la vieille en l'assurant qu'elle avoit été envoyée par le révérend père Bernard, dit père Miracle, qui l'avoit bénite et fait toucher à toutes leurs reliques de la Croix-Rousse.

PATRICE — Mais n'y avoit-il point de jalousie entre les quatre ordres qui étoient demeurés dans la faveur ?

FLORIMOND — Vous pouvez vous l'imaginer, tant pour ce qu'ils visoient tous au même but, qu'à cause qu'un chacun d'eux mettoit son ordre par dessus tous les autres.

PATRICE — Que disoient-ils encore, ces tabarins ?

FLORIMOND — Les carmes s'attribuoient le droit d'aînesse sur tous les autres, disant qu'ils étoient du temps de la loi écrite avant la venue du Messie ; qu'ils étoient descendus d'Élie ; que leur ordre étoit le premier de tous les autres. (1) *Qu'il étoit la fontaine*

---

(1) Fontaine d'Élie, page 22.

d'Élie découlante du mont Carmel et arrosant le parterre de l'église; qu'ayant été institué par Élie, il avoit été renouvelé par Élizée et les autres enfans des prophètes, et même par le grand précurseur de l'évangile de Jésus-Christ, saint Jean (1) qui avoit été supérieur des carmes.

Patrice — Cette remarque est belle. Je n'avois jamais ouï dire que saint Jean eût été carme. Encore ne le saurois-je croire ; car saint Luc dit qu'il ne but point de vin.

Florimond — Qui fut celui qui le restaura et le renouvela en la nouvelle loi ; que leur ordre devoit durer jusqu'à la fin du monde pour s'opposer avec son fondateur Élie à l'Antechrist ; qu'ils avoient été dispensés par Honorius IV de la juridiction des princes et des évêques ; qu'ils étoient frères de la Vierge, qu'il y avoit trois ans d'indulgence à ceux qui les appelleroient de ce nom. Les jacobins se vantoient de l'extirpation des Albigeois, d'avoir été faits grands-maîtres du sacré-palais ; de ne dépendre que du pape ; d'avoir droit de prêcher dans toutes les chaires, sans le consentement des évêques ; d'avoir ce privilége que les nobles et leurs femmes se confesseroient à eux et non à autres ; qu'ils avoient pouvoir d'administrer les sacremens où bon leur sembleroit ; enfin

(1) Fontaine d'Élie, page 78.

d'être exempts de toutes censures ecclésiastiques.

Patrice — Que d'affaires!

Florimond — Les capucins faisoient sonner très-haut que dans l'ordre de saint François il y avoit eu six empereurs, quarante rois, quinze princes, soixante-six ducs, soixante marquis, cent-dix-sept comtes, quatre cent-soixante-cinq fils de rois ou d'empereurs, six papes, cinquante-sept cardinaux, douze patriarches, cent-vingt-huit archevêques, cinq-cent-quatre-vingt-dix évêques, neuf-cent-vingt martyrs et cinquante-sept saints canonisés.

Patrice — Et de quoi se vantoient les augustins-déchaussés?

Florimond — Ces turlupins noirs? Ils se disoient les professeurs de la vie hérémitique, laquelle ils faisoient paroître par la longueur de leurs barbes et par la nudité de leurs pieds; les légitimes enfans de saint Augustin, ses religieux prétendus et réformés. Ils racontoient encore les miracles qui se faisoient tous les jours dans leur église de Notre-Dame-de-l'Ozier en Dauphiné.

Patrice — Quels miracles racontoient ils donc? Dites-m'en quelqu'un si vous vous en souvenez?

Florimond — Un jour le médecin étant venu pour quelque indisposition de notre bonne vieille, un de ces augustins, qui s'y

trouva, nous fit le récit d'un miracle nouvellement arrivé d'une jeune fille, nommée Jeanne Molé, laquelle avoit été condamnée à être pendue à Valence pour avoir jeté son enfant dans un ruisseau. Cet augustin nous disoit donc qu'un capucin, nommé, si je m'en souviens bien, père Marcellin du Montel, ayant été destiné pour assister cette malheureuse à la mort, fit vœu d'aller dire messe et rendre grâces dans la chapelle d'Ozier à la sainte Vierge si elle délivroit cette fille de cette mort infâme ; lequel vœu ayant été renouvelé à la vue du gibet par ce capucin, le succès fut, qu'après l'exécution, cette pendue ayant été mise à bas fut trouvée en vie, et après quelque temps de relâche reprit la parole. — Vraiment, voilà un vœu bien équitable que fit ce capucin, se prit à dire le médecin, de soustraire à la justice une mère qui avoit noyé son enfant. Mais, mon père, appelez-vous cela miracle ? — Assurément, c'en est un, repart l'augustin. — Je n'appelle pas cela miracle, reprit le médecin, un effet auquel on peut assigner une cause naturelle. Car, outre qu'il n'est pas hors d'exemple qu'un criminel ait survécu à son supplice, ne se peut-il pas faire que le bourreau ait été touché pour une jeune personne, pour laquelle un capucin avoit fait des vœux? — Eh ! monsieur, il ne faut pas railler des miracles, dit aigrement cet augustin. — Je ne raille point des miracles, repart le méde-

cin ; mais je nie que c'en soit un : car sans vouloir apporter des raisons de mon art, pourquoi ne voulez-vous pas que le bourreau ait épargné une fille pour laquelle un capucin avoit eu de la tendresse ? Et cela étant, comme il a pu être, ce n'aura été qu'un miracle d'amour qui a triomphé de la corde d'un exécuteur après avoir triomphé de celle d'un capucin. Nous étant tous pris à rire de cette plaisante raillerie, le père fut si défait qu'il ne put répondre autre chose, si ce n'est que les médecins n'avoient point de religion et ne reconnoissoient point d'autre dieu que la nature.

PATRICE — Mais pour revenir, s'il vous plaît, aux jactances de ces religieux, ne produisoient-elles point de querelle entre eux ? Car ç'auroit été un plus grand miracle que celui que racontoit cet augustin, si ces gens-là eussent été longtemps sans se quereller.

FLORIMOND — Ils se contenoient autant qu'il leur étoit possible en présence de monsieur et de madame ; mais un jour il arriva qu'ils se houspillèrent rudement dans le jardin.

PATRICE — Je serois bien aise d'entendre cela.

FLORIMOND — Notre bon vieillard s'étant trouvé indisposé, je ne sais comme ils en eurent avis; mais ils se trouvèrent tous le lendemain autour de son lit presqu'en même temps.

Patrice — Il ne faut pas demander s'ils le complimentèrent de la part de la communauté.

Florimond — Tous débutèrent par là, chacun en l'assurant que toute la communauté prenoit part à son indisposition, qu'ils dressoient leurs vœux et leurs prières au ciel pour sa convalescence; qu'ils voudroient pouvoir partager son mal entre eux. Que le révérend père provincial, le révérend père assistant, le révérend père définiteur, le révérend père prieur, le révérend père gardien, le réverend père vicaire, le révérend père procureur, le révérend père lecteur, le révérend père prédicateur, le révérend père sacristain, le révérend père Basile, le révérend père Polycarpe, le révérend père Apollinaire, le révérend père Éléazar, le révérend père Amable, le révérend père Marcellin, le révérend père Grégoire, le révérend père Antonin, le révérend père Martial, le révérend père Bonaventure, le révérend père Gratian, le révérend père Louis, le révérend père Boniface, le révérend père Archange, le révérend père Protais, lui baisoient les mains.

Patrice — Que de révérends!

Florimond — Qu'ils avoient tous dit la messe à son intention, pour demander à Dieu sa guérison, et qu'ils ne manqueroient pas de se donner l'honneur de le venir voir. Le

carme lui apporta un petit morceau du manteau d'Élie, dont leur ordre (à ce qu'ils disent) a hérité. Le jacobin lui donna un grain qu'il assura être du rosaire de saint Dominique; l'augustin un petit saint suaire bénit par le miraculeux père Bernard ; et le capucin lui fit présent d'un peu de la robe de leur général qui avoit depuis peu passé en France.

PATRICE — Comme ils abusent insolemment de la crédulité des gens !

FLORIMOND — Chacun avoit amené pour compagnon le frère apothicaire. Ces pharmaciens jouèrent encore fort bien leur rôlet ; l'un lui fit présent d'une petite boëte d'opiat corroboratif, l'autre d'une fiole d'essence précieuse, spécifique, pour rétablir la chaleur naturelle ; l'autre de tablettes propres pour détacher les flegmes visqueux et adhérens aux poulmons.

PATRICE — Mais la querelle ?

FLORIMOND — Ces pères ayant donc mangé avec madame, à côté du lit de monsieur, dirent merveilles chacun de son ordre, surtout le carme, qui faisoit beaucoup valoir, comme il en avoit bien raison, la qualité de frères de la Vierge. Au sortir donc de table, ayant été nous promener au jardin, le jacobin, qui étoit un gaillard, s'adressant à moi, me dit : Nous sommes bien mortifiés, ces pères et moi, que monsieur, à cause de son

indisposition, n'ait pu manger avec nous ; mais nous avons cette consolation d'avoir dîné avec deux oncles de notre Seigneur. — Comment donc, mon père ? lui dis-je, n'ayant pas compris d'abord ce qu'il vouloit dire. — Les frères de la Vierge, reprit-il, ne sont-ils pas oncles de notre Seigneur ? Nous nous prîmes tous à rire, hors le carme, qui tout en furie dit à ce jacobin : — Voilà qui est beau à un religieux de se moquer des bulles de nos souverains pontifes ; mais il ne faut pas s'étonner que vous trouviez matière de railler des choses saintes, étant d'un ordre qui a trouvé moyen d'empoisonner un empereur avec une hostie. — Quoi, vous vous en prenez à tout l'ordre de la faute d'un particulier ? lui dit le jacobin. — Et vous, ne vous êtes-vous pas pris à tout l'ordre des carmes ? — Vous êtes aussi bien plaisans, vous autres carmes, repartit le jacobin, de prendre le titre de frères de la Vierge et nous vouloir faire accroire que vous êtes descendus d'Élie, comme si nous ne savions pas qu'Alméric, patriarche d'Antioche et légat du pape, vint l'an 1160 au Mont-Carmel et rassembla quelques hermites qui n'avoient ni institut, ni règle, vivant à leur mode autour de cette montagne, et qu'il les réduisit en un corps, auquel ce même patriarche donna un supérieur latin, nommé Bartholdus. Qu'auparavant ce n'étoit point un ordre religieux et monastique, mais quelques solitaires épars par-ci, par-là ;

qu'étant même réduits en corps, ce n'étoit qu'un avorton, comme l'appelle Polydore Virgile, et qu'il ne prit figure d'ordre et de religion que sous Innocent III, qui vivoit il y a environ quatre cents et quatre-vingts ans. — Et vous autres, d'où êtes-vous sortis? lui dit le carme; vous êtes venus des *humiliati* qui étoient des misérables esclaves que l'empereur Frédéric Barberousse avoit amenés de Lombardie en Allemagne, lesquels étant venus se prosterner à ses pieds, il en eut pitié et leur ayant donné congé, ils prirent un habit blanc comme le vôtre, et c'est de ces gens-là que saint Dominique fit sa milice. L'augustin-déchaussé, se mêlant dans la querelle, dit au carme : — Je m'étonne, mon père, que vous n'ayez point fait mention du manteau rayé de blanc et de rouge que vous portiez autrefois, qui vous pourroit servir de blason et de marque d'antiquité. — Osez-vous parler d'antiquité? lui repartit brusquement le carme, vous, de qui l'ordre n'est au monde que depuis quatre-vingts ans, chétifs posthumes d'un père qui est mort treize cents ans avant que vous soyez venus au monde. — Ah! mon père, dit le capucin qui n'avoit encore dit mot, faut-il qu'il y ait tant de fiel et d'aigreur sous l'habit de la Vierge? Le carme, qui vit que celui-ci vouloit encore railler : — Et quel habit avez-vous? lui dit-il en rechignant. Direz-vous pas que c'est l'ha-

bit de saint François que vous portez, et que vous êtes ses enfans ? Comme si l'on ne savoit pas que c'est un Mathieu Baski, qui vous a donné la naissance, et que vous n'êtes que des basques..... Cette querelle eût apparemment duré davantage s'il n'eût pas fallu apaiser celle des frères apothicaires qui se chantoient pouilles. J'entendois qu'ils se disoient : — Tu es un beau frater de saint Éloi. — Et toi un beau goujat de saint Côme et de saint Damien. Il faut que tu viennes donner un lavement à notre âne. — Et toi, tu bailleras des pillules à nos chats. Je fus marri qu'on les eût interrompus ; car ils étoient en train de dire de plaisantes folies.

PATRICE — Voilà qui vaut une farce.

FLORIMOND — Je vous conterois bien une aussi plaisante querelle que causèrent les minimes.

PATRICE — Les minimes? Connoissoit-on, là-dedans, ces hoquetons (1)?

FLORIMOND — Ils s'y firent bien connoître.

PATRICE — Il faut encore ouïr ceci.

FLORIMOND — Il y avoit longtemps qu'ils observoient la place, et qu'ils épioient l'occasion de s'y jeter. Pour en venir à bout, ils apostèrent une dame Isabeau, qui avoit

---

(1) L'auteur les nomme Hoquetons, à cause des hoques qu'ils portent.

été femme de chambre là-dedans, à laquelle ayant donné l'habit et le cordon de saint François-de-Paule, ils l'envoyèrent, bien endoctrinée, visiter son ancienne maîtresse. Ayant fait ses premiers complimens, cette fine loutre, en causant, mania tant et si souvent son cordon, que la bonne vieille lui demanda ce que c'étoit. Alors celle-ci, qui ne demandoit autre chose, lui dit: — C'est le cordon de saint François-de-Paule; j'en porte encore l'habit, comme vous voyez, madame. J'étois fort tourmentée de maux de reins, depuis ma dernière couche, je ne savois plus quel remède y faire, lorsqu'une bonne femme, que le bon Dieu veuille bénir, laquelle demeure proche des minimes de la Place-Royale, étant venue chez moi, me conseilla de prendre l'habit et le cordon de saint François-de-Paule; je m'en suis depuis tout-à-fait bien trouvée. — Vous me faites, dit la vieille, le plus grand plaisir du monde de me dire cela. Il y a une confrérie? — Oh! qu'oui, madame, et belle qu'elle est. — Je vous assure que je m'y enrôlerai au plus tôt, s'il plaît à Dieu; car je souffre de grands maux de reins. Le bon vieillard qui étoit hors de son indisposition, arrivant là-dessus : — Voyez-vous, mon ami, lui dit-elle, la dame Isabeau qui a l'habit et le cordon de saint François-de-Paule; elle me raconte que depuis qu'elle l'a pris, elle se trouve fort soulagée d'un

mal de reins qu'elle avoit. Je veux, s'il plaît à Dieu et à vous, prendre ce saint habit, et me mettre de cette confrérie. — J'en suis bien content, dit le mari ; mais il faudroit auparavant parler à quelqu'un de ces bons pères. — Monsieur, dit dame Isabeau, je me charge de cela ; j'en connois un qui est tout-à-fait brave religieux ; je ferai encore, si vous voulez, venir le tailleur qui m'a fait cet habit. — Oui-dà, fort bien, dirent les deux vieux, et là-dessus notre matrone prit congé.

Patrice — Voilà qui ne va pas mal pour la première scène.

Florimond — Vous allez voir la suite. Le tailleur vint donc le lendemain pour faire cet habit, et le jour d'après nous vîmes arriver le correcteur des minimes de la Place-Royale, homme vénérable par sa bonne mine et par un gros trousseau de croix et de médailles qui pendoient à la ceinture ; au reste beau diseur, qui complimenta monsieur et madame d'un style qui sentoit plutôt le musque que l'huile. Je me souviens qu'entre autres choses, il dit que la nouvelle qu'on lui avoit donnée que madame vouloit être du tiers-ordre de saint François-de-Paule, avoit été reçue par toute sa communauté avec une joie indicible, laquelle se répandroit par tout l'ordre et y feroit une fête publique ; que ce n'avoit pas été plus de gloire

à son bienheureux patriarche d'avoir été mandé par Louis XI et d'avoir été reçu à la cour d'un si grand roi, qu'à lui d'avoir l'entrée d'une maison si pieuse et si dévote, et d'avoir l'emploi de donner à madame l'habit et le cordon de son ordre. Que véritablement l'un et l'autre, et cet habit et ce cordon paroissoient aux yeux des hommes d'une matière vile et d'une couleur sombre et morte; mais qu'aux yeux de Dieu ils étoient d'une étoffe précieuse et d'une couleur non-seulement vive, mais vivifiante; que s'habillant de cet habit obscur, madame se revêtoit d'une nue; mais que c'étoit de celles dont parloit Job, qui répandoient de la lumière, ou bien cette nue dont il étoit fait mention dans l'Exode, dans laquelle Dieu voulut bien faire paroître sa gloire, *gloria Domini apparuit in nube*, si bien que dorénavant il considéreroit madame non pas comme une personne mortelle, mais comme cet ange de l'Apocalypse que saint Jean avoit vu revêtu d'une nuée.

PATRICE — Ce père se guindoit fort dans les nues. Cependant voilà, sur cet habit, bien de la broderie du vieux et du nouveau Testament.

FLORIMOND — Après quelques autres entretiens qui ne font rien à notre sujet, ce minime, pour préparer madame à recevoir dignement cet habit et ce cordon, lui lut

quelques chapitres de la règle du tiers-ordre minimitain contenue dans un petit livre dont il lui fit présent. Comme il est porté par cette règle, qu'il faut se confesser et communier le jour qu'on est reçu dans la confrérie, ce fut donc le lendemain, que madame, voulant se faire recevoir, s'acquitta de tous ces pieux devoirs dans la chapelle du logis, se confessant à ce bon père, entendant sa messe, communiant et recevant l'habit et le cordon de sa main. Mais, avant que de venir à cette dernière action, ce vénérable hoqueton, puisqu'ainsi vous l'appelez, ne put s'empêcher de faire un tour de son métier ; il dit donc à cette bonne femme que, quoique la règle du tiers-ordre de saint François-de-Paule n'accordât aux laïques que le cordon seulement à deux nœuds, ainsi qu'il est porté à la page 74 de ladite règle, néanmoins, pour favoriser madame et l'unir à leur ordre d'une liaison particulière, il lui apportoit un cordon à cinq nœuds, de même que le portent les religieux qui sont honorés de l'ordre de prêtrise, afin que par ce moyen elle jouît de toutes les immunités, prérogatives, prééminences, bénédictions et onctions du saint sacerdoce. Que, comme c'étoit une grâce extrordinaire, qui n'avoit point encore été accordée à aucune personne laïque, pour en rendre la concession plus sûre et plus authentique, il avoit fait assembler tous ses religieux, lesquels

unanimement avoient accordé ce privilége, dont avoit été passé acte, signé de toute la communauté ; lequel ils envoyeroient ratifier au révérendissime père général ; après quoi ledit acte seroit mis dans leurs archives pour en être mémoire à perpétuité.

Patrice — Voilà du fin huile d'Aramont.

Florimond — Après cela il se mit à lire les indulgences que les papes ont accordées à ceux qui se feroient enterrer avec l'habit de leur ordre, ou qui éliroient leur sépulture dans leur église.

Patrice — Ouf ! comme il emboisoit cette pauvre vieille !

Florimond — Il procéda ensuite gravement, et avec grande cérémonie, à la bénédiction de l'habit et du cordon ; ce qui étant fait, madame se déshabille, à l'aide du tailleur et de dame Isabeau, qui s'y trouva ; et ensuite tend le bras pour prendre cet habit, tout chaud et tout fumant des bénédictions que le père venoit d'y répandre ; mais ce minime voyant la ceinture de cuir qu'elle avoit sur ses reins, se prit à dire, en fronçant le sourcil : — Qu'est-ce donc que vous portez là, madame ? — C'est, dit-elle, la ceinture de saint Augustin. — Il la faudra quitter, s'il vous plaît, si vous voulez ressentir les effets de ce saint habit et de ce sacré cordon. Ce n'est pas que j'improuve cette dévotion ; mais comme le mélange de deux drogues en em-

pêche l'effet, aussi cette ceinture et ce cordon pourroient empêcher la vertu l'un de l'autre. Puis j'entendis qu'en se tournant vers dame Isabeau, il lui dit à l'oreille : Faites-lui poser ce vilain trousse-cul.

PATRICE — Ah ! les bélîtres ! comme ils se brocardent les uns les autres.

FLORIMOND — Puis reprenant son discours, il dit que le cordon contenoit éminemment en soi la vertu de la ceinture, et qu'en cette occasion madame devoit pratiquer les paroles d'Isaïe, qui avoit dit : *Erit pro zona funiculus ;* que le cordon seroit en place de la ceinture. Cette pauvre femme entendant nommer Isaïe crut qu'effectivement ce prophète avoit parlé de ce cordon et de cette ceinture ; si bien que craignant d'offenser par son refus non-seulement ce religieux, mais encore Isaïe, elle se défit de la ceinture de cuir pour prendre le cordon de laine.

PATRICE — Et où étoit l'augustin ?

FLORIMOND — Laissez faire ; il viendra bien. Cette cérémonie étant parachevée, on se mit à table, où l'on servit le père et son compagnon de forts beaux poissons apprêtés à l'huile. Madame, pour témoigner la dévotion qu'elle avoit à son nouvel ordre, ne voulut manger que de ce qui avoit été apprêté pour ces religieux. Après donc qu'on eût diné, le père minime ayant pris congé, avec tous les compliments de la civilité mo-

nacale, n'arrive-t-il pas que madame, pour avoir mangé de ces poissons à l'huile, s'en trouva tout-à-fait incommodée et prit une grande douleur d'estomac avec dévoiement; ce qui l'obligea à se mettre au lit. Les autres moines, qui avoient des chanterelles dans la maison, en ayant eu avis, furent d'abord au chevet de cette femme et firent un vacarme que je ne saurois vous exprimer.

PATRICE — Écoutons ceci.

FLORIMOND — Le jacobin qui vint le premier, ne faisant point d'abord semblant d'être fâché que notre vieille fût prise au cordon des minimes, lui dit qu'il étoit tout-à-fait bien édifié du zèle qu'elle avoit pour les confréries ; mais qu'il ne sauroit approuver que l'on fût de toutes, étant impossible par cette multiplicité de se pouvoir bien acquitter de chacune en particulier ; que de toutes les confraternités qui étoient dans l'église, celles qui nous attachoient au service de la Mère de Dieu étoient sans doute les plus excellentes (1). *Mais que de toutes les dévotions que la piété avoit inventées pour honorer cette Vierge, celle du saint rosaire lui étoit, sans contredit, la plus agréable, la plus parfaite, la plus méritoire et la plus riche; lui étoit plus agréable, d'autant*

(1) Rosaire perpétuel, page 6.

que le rosaire est un tableau raccourci, où l'on voit représentés quasi tous les mystères de notre religion ; car ces quinze mystères, qu'il contient, sont comme de belles images, où l'on voit parfaitement les desseins du Père Éternel en la naissance temporelle de son fils, les accidens qui lui arrivèrent en son enfance, en sa vie cachée et inconnue, en sa vie souffrante et laborieuse, en sa vie de gloire et immortelle, et en iceux nous sont représentées les principales vertus que Marie a fait reluire durant le cours de sa vie mortelle.

PATRICE — Il enfiloit bien des affaires dans ce chapelet.

FLORIMOND — *Plus méritoire, attendu que la pratique de cette dévotion nous oblige à mettre en exercice les principales et plus méritoires vertus chrétiennes, de foi, d'espérance et de charité; car, récitant le saint rosaire avec l'attention et dévotion qu'il y faut apporter, on renouvelle sans cesse les actes d'une vive foi pour les mystères qu'on médite; on réitère les actes d'une parfaite espérance vers celui qui est notre souverain bien, dont nous considérons la grandeur et le pouvoir. On s'élance sans relâche en des actes d'une ardente charité par les sentimens de complaisance, de réjouissance, d'amour, d'honneur, de respect et de remerciment vers celui qui est infini-*

ment aimable et adorable, dont nous contemplons l'amour et le bienfait.

PATRICE — Que de baguenauderies! quel vendeur de baume!

FLORIMOND — *Plus riche, à raison d'un grand nombre de priviléges et indulgences que les saints pères ont concédés à ceux qui se feroient recevoir en cette sainte confrérie et réciteroient le saint rosaire. Priviléges et indulgences qui sont en grandeur et en richesses hors de toute comparaison et sans exemple. Et certes, qui considérera attentivement toutes les faveurs que les souverains pontifes ont accordées à diverses congrégations et compagnies religieuses, il verra que ce qui est épars et partagé en plusieurs, se trouve tout assemblé en la compagnie du saint rosaire, et n'est quasi indulgence concédée en faveur de quelque œuvre de piété et de dévotion, qu'elle ne soit concédée à celui qui récitera le rosaire.*

PATRICE — C'étoit un sermon que ce frère prêcheur faisoit à cette bonne femme. A entendre ces belles choses, qui s'iroit imaginer que ces gens-là sont capables de tant de méchancetés; qu'ils induisent au péché les femmes, même dans la confession; qu'ils font un lieu d'assignation de leur église; qu'ils vont dans des lieux infâmes et qu'ils suent la vérole?

FLORIMOND — Laissez-moi achever. *Si bien,*

disoit-il encore, *qu'il semble que les souverains pontifes ont comme ramassé tous les trésors de l'Église et les ont jetés en fonte pour en faire une monnoie en faveur du rosaire d'un prix et d'une valeur inestimable; et en ce point on peut méritoirement dire ce qui est marqué de la sagesse. Beaucoup de filles ont ramassé de grandes richesses; mais vous les surpassez toutes.*

PATRICE — Ce dominicain avoit raison de se servir de ce passage et comparer les confréries à ces filles qui avoient amassé de grandes richesses; car les confréries sont les filles des ordres religieux, lesquels enrichissent leurs pères. En effet, c'est par là que les moines attrapent l'argent du peuple. Mais, que disoit encore cette pie; car il semble qu'elle étoit bien en train de causer.

FLORIMOND — Il dit encore qu'Urbain VIII avoit accordé une bulle, par laquelle la bannière de la confrérie du rosaire précéderoit toutes les autres bannières hors celle du saint sacrement.

PATRICE — Mais ne dit-il rien contre l'habit et le cordon que votre vieille avoit pris?

FLORIMOND — Oh! que si fait. Il dit que le cordonnet, où étoit enfilé le saint rosaire, étant chargé, comme il étoit, de quinze *Pater* et de cent-cinquante *Ave Maria*, valoit incomparablement mieux et avoit infiniment plus de vertu que le cordon des minimes,

qui n'étoit rehaussé que de cinq nœuds tout au plus, ce qui, en fait de dévotion, n'étoit pas le nœud de l'affaire. Que si madame vouloit prendre l'habit de quelqu'ordre, il valoit bien mieux prendre celui de saint Dominique, et porter une robe noire sur une jupe blanche; ce qui auroit été bien plus convenant que ce vilain habit, me dit-il tout bas, qui ressemble à celui d'un ramoneur de cheminées.

Patrice — Ce dominicain vengea bien l'augustin.

Florimond — Là-dessus un laquais vint dire que les capucins étoient à la porte, qui désiroient saluer madame et savoir l'état de sa santé. Madame ayant dit de les faire entrer, le dominicain prit congé d'elle et moi le soin de le reconduire. Nous rencontrâmes, en traversant la salle, ces capucins qui entroient, lesquels nous saluèrent sans s'arrêter; mais, le jacobin en ayant observé fixement un, me dit: Voilà une barbe qui a bientôt repoussé. — Comment donc? dis-je, mon père. — Il n'y a pas six mois qu'elle a été coupée, me dit-il. — Quoi! les capucins se coupent-ils la barbe? — Non, mais celle-ci a eu l'aventure des cheveux de Samson. — A-t-elle été, repris-je, coupée de la main de quelque Dalila? — Ça été du moins, me dit-il en riant, par une de son sexe. Quoique j'eusse bien envie d'aller écou-

ter de quelle manière les capucins complimenteroient madame sur sa maladie et sur ce qui l'avoit causée, j'aimai pourtant mieux entendre le récit que le jacobin avoit envie de me faire. Apprenez-moi donc, lui dis-je, l'aventure de cette barbe? — Ce capucin, me dit-il, que vous avez vu là avec cette belle barbe, étoit amoureux à Lyon d'une jolie nonnain, que vous me dispenserez de vous nommer, aussi bien que le couvent dont elle est. Cette fille, qui ne manquoit pas d'esprit, fit d'abord grand semblant d'agréer sa passion pour avoir le plaisir de voir jusqu'où ce satyre pousseroit ses prétentions. Un jour donc, rempli des bonnes espérances qu'il avoit conçues d'un si heureux commencement, il s'enhardit de lui demander un baiser. Cette fille le lui refusa, mais d'un air qui lui fit présumer de l'obtenir à la première fois. Voilà donc revenir le lendemain notre amoureux qui fait appeler cette fille. Elle, entendant que c'étoit lui, s'en va toute préparée; et, pour mieux exécuter son dessein, le prie de passer dans un parloir où il n'y avoit personne. Notre barbon ne demandoit pas mieux; étant donc là-dedans avec l'objet de ses désirs, qui le reçut à dessein avec beaucoup de caresses, il revint à demander le baiser et à la presser de lui accorder ce gage de son amour; et pour ce sujet avança le museau au travers d'un trou de la grille. Elle, faisant semblant de

le vouloir baiser, lui prit tout doucement la barbe qu'il avoit passée et qui avançoit vers elle, et la lui fit sauter d'un coup de ciseaux; après quoi elle lui dit : —Adieu, mon père, voici qui me servira pour décrasser mon peigne.

Patrice — J'estime autant ce coup de ciseaux que le coup qui fit sauter la tête d'Holopherne; mais cependant remarquez, par ce récit, que le plus grand ennemi du moine, c'est le moine même.

Florimond — Après avoir bien ri avec ce dominicain de l'aventure de cette barbe, et raillé sur ce que pouvoit avoir dit ce père débarbé quand il fut de retour au couvent, je....

Patrice — Il fit, sans doute, comme le renard de la fable qui, ayant la queue coupée, conseilloit à ses compagnons de se la couper.

Florimond — Cela ne manqua pas d'être dit et bien d'autres choses aussi. Après cela donc je pris congé du dominicain, espérant attraper encore quelque chose de la conversation du capucin avec madame; mais j'arrivai trop tard, et trouvai ce bon père qui, en sortant, disoit à son compagnon : — Voilà qui est horrible de ces minimes; comme ils sont ardents! Certes, ces flambeaux qui parurent allumés sur la maison où saint François-de-Paule fut conçu, dénotoient bien l'ardeur qu'auroient ses enfans. — Ce

n'est pas comme il le faut interpréter, lui dis-je ; ils signifioient l'ardeur de la charité dont ces religieux seroient embrasés et dont aussi ils portent la devise. — On voit, repartit le capucin, dans la vie de ce saint, qu'un ange lui apporta un écusson, où étoit écrit ce mot: *Charitas*. Mais, on voit bien mieux dans la vie de ses enfans, que cet ange a remporté l'écusson après la mort de leur père ; et s'ils prétendent le porter, ce ne doit être qu'avec une barre pour marque de bâtardise. N'est-ce pas chose honteuse, que ces gens qui sont rentés, qui ont des prieurés, des dîmes, des domaines, des châteaux et des seigneuries, font encore valoir le tour du bâton. Croiriez-vous que madame vient de me dire que le minime, qui lui a donné l'habit et le cordon de leur ordre, après l'avoir ouïe en confession, lui a parlé d'élire sa sépulture dans l'église, d'y faire une fondation et de donner quelque chose pour aider à bâtir leur portail ? — Je ne sais pas lui dis-je, ce qu'il peut lui avoir tant dit ; mais il l'a tenue plus d'une heure. — C'est de cela qu'il l'entretenoit, dit le capucin ; mais vous saurez que ces gens-là ne veulent point bâtir ce portail, afin que cette construction leur soit un prétexte de toujours demander. Et il est certain qu'ils ont reçu par cette feinte de quoi en bâtir un cent, fussent-ils tous de marbre. Mais ce seroit peu que cela s'ils ne faisoient, comme ils

font, un infâme commerce dans le sacrement de la pénitence. Il y a environ un an que je descendois à Lyon, par eau, avec monsieur de Lingendes, évêque de Mâcon, qui me fit l'honneur de me recevoir dans son bâteau. Étant vis-à-vis d'un couvent qu'ils ont sur le bord de la Saône, dans la principauté de Dombes, ce prélat se prit à dire : — Voilà donc l'église où l'on est absous de tous crimes, en donnant un écu pour faire dire des messes. Ces pères doivent bien en avoir à dire. Son aumônier, qui étoit avec lui et qui avoit servi autrefois dans une paroisse voisine, nous raconta qu'ils embabouinoient si fort le peuple d'alentour, qu'il n'y avoit personne, tant soit peu commode, qui ne fît quelque fondation en leur faveur; que, pour ce seul chef, ils avoient plus de douze cents messes à dire par an; qu'il ne se faisoit point de testament où il n'y eût pour eux des douzaines, des trentaines, des quarantaines de messes et des annuels même. Qu'outre cela il leur arrivoit plus de mille messes de dévotion tous les ans, et que de plus il ne se confessoit personne là-dedans, à qui ils n'ordonnassent des messes pour pénitence ; ce qui revenoit, tout compris, à plus de huit mille messes toutes les années ; que, non contens de cela, ils alloient suborner dans les paroisses les héritiers qui étoient chargés de faire prier Dieu pour les défunts, et leur disoient qu'ils di-

roient les messes bien à moins que les curés, et qu'ils les auroient bien plus tôt dépêchées. Que lui, aumônier, ayant un jour demandé à un de ces pères, comment ils pouvoient s'acquitter de tant de messes, n'étant ordinairement là-dedans que quatre ou cinq prêtres, ce minime lui répondit que le pape leur avoit octroyé le privilége de satisfaire à rétributions par une seule messe.

PATRICE — Quels emballeurs de messes ! Mais vous ne venez pas au vacarme qu'ils causèrent.

FLORIMOND — Il faut auparavant vous raconter le compliment que fit le carme, qui avoit grand intérêt que notre vieille ne prît d'autre habit que celui de la Vierge, et qui sans doute auroit éclaté en de grandes plaintes si madame, en le voyant approcher, n'eût découvert le bras, où elle avoit son scapulaire, et ne lui eût présenté la main à toucher, comme pour faire la paix. Avec tout cela ce carme ne laissa pas de lui dire qu'il falloit bien qu'elle n'eût pas beaucoup de confiance dans ce saint habit, puisqu'elle avoit pu être induite à en prendre un autre; qu'il vouloit bien croire qu'elle n'avoit fait cette faute que pour n'avoir pas été bien instruite et pour ne savoir pas bien la valeur et l'excellence de l'habit de la Vierge(1).

(1) Petit habit de Notre-Dame de Mont-Carmel, page 9.

S'il n'est rien de plus précieux que les dons qui viennent du ciel, lui dit-il, *nous devons estimer inconcevablement le saint scapulaire, puisqu'il nous a été donné par les mains très-pures de la sainte Vierge, mère de Dieu et reine des anges, en la personne du bienheureux saint Simon Stok, lorsqu'il étoit général de son ordre des Carmes. Outre qu'en nous le donnant, elle nous a enrichis de tous les trésors de la grâce, honorés du titre de ses enfans et même de ses frères, armés contre tous les périls de la vie, fortifiés contre toutes les atteintes du démon, nommément à l'article de la mort, et donné une singulière facilité de nous garantir, ou tout-à-fait des peines du purgatoire, ou du moins de les bientôt terminer.* Ensuite il rapporta les paroles qu'avoit tenues la sainte Vierge à saint Simon Stok, leur général, quand elle lui dit : *Reçois, mon bien-aimé, ce scapulaire de ton ordre, la marque de ma confrérie et privilége pour toi et pour tous les carmes, dans lequel quiconque mourra ne souffrira point les peines éternelles. Voici le signe de salut, le salut dans les périls, un traité de paix et une alliance éternelle.*

Patrice — *Si credere fas est*, ce carme devoit lever boutique de fripperie, car c'étoit son métier de débiter des habits.

Florimond — Il y a de l'apparence, ma-

dame, continua-t-il, que vous n'avez pas connu toutes ces prérogatives et que vous avez été furieusement abusée, puisqu'ayant cet auguste habit, vous avez pu vous résoudre à en prendre un autre qui n'est pas plus honnête et n'a pas plus de vertu que ces peaux de bouc, où l'on met et où l'on voiture de l'huile.

Patrice — Ah! les méchans, comme ils déchirent ce saint habit! Il ne reste donc maintenant que l'augustin.

Florimond — Ce fut lui qui fit le dernier acte de la comédie; mais en bien criant.

Patrice — Je voudrois déjà l'entendre.

Florimond — En abordant madame, et lui demandant des nouvelles de sa santé, il fit bien ce qu'il put pour retenir son ressentiment; mais enfin il fallut qu'il s'expliquât de la sorte: — J'ai hésité quelque temps à votre porte, madame, dans le doute où j'étois si je devois entrer ou non, n'osant pas croire que vous voulussiez jeter les yeux sur de pauvres religieux, après vous être mise sous la conduite et la direction des prélats. Madame, qui ne savoit pas non plus que moi ce que cet augustin vouloit dire, lui répondit fort doucement, qu'il y avoit bien longtemps qu'elle n'avoit vu de ces messieurs. — Tous ceux, madame, reprit l'augustin, qui se disent prélats, ne sont pas mitrés; et il se trouve des religieux qui, étant

les plus petits de tous, ont bien la vanité de s'attribuer cet illustre nom. — Je ne comprends pas encore ce que vous voulez dire, lui dit-elle. — Vous n'avez donc pas lu, reprit le père, les règles du tiers-ordre des minimes, dans lequel vous êtes enrôlée ? Madame, vous trouverez que ces gens-là, que leur bienheureux patriarche a voulu être nommés minimes, c'est-à-dire, les plus petits de tous, et à qui il a donné pour caractère particulier l'humilité ; que ces gens-là osent bien se qualifier seigneurs et prélats, dans leurs règles mêmes ; dans lesquelles, du moins, ils devoient faire semblant de professer cette vertu. — Nous n'avons pas vu cela, dit madame ; mais nous avons ici ce livre, et il sera facile de nons en éclaircir. Ce livre ayant été apporté, l'augustin le prit et nous fit voir ce qu'il avoit dit. J'y lus moi-même, et l'ai vu depuis très-souvent, qu'à la 78e page ils se nomment seigneurs ; que dans un autre endroit il y a ces mots (1) : *Puis le prélat le conduit pour baiser l'autel.* Dans un autre on lit : *Puis le prélat et tous les autres présents se mettent à genoux.* Dans un autre : *Alors le prélat répond.* Voilà, madame, continua l'augustin, les prélats dont je voulois parler. En bonne foi, que vous en semble

---

(1) Règle du tiers-ordre de François-de-Paule, pages 116, 122, et I, 39.

de voir la prélature avec des ganaches et que des religieux aient la vanité, ou plutôt l'impertinence de se qualifier prélats, sous prétexte qu'ils ont l'emploi de donner un chétif cordon de laine. Mais, n'est-ce pas une chose encore bien plus choquante de voir des hermites bâtis joignant la Place-Royale? — Les minimes, lui dis-je en l'interrompant, sont-ils des hermites? — Ils ont été, me dit-il, institués sous le nom d'hermites de saint François-d'Assise et approuvés comme tels par Eugène IV et par Alexandre VI, sous le nom d'hermites de l'ordre des minimes. N'est-ce pas un bel hermitage, que la Place-Royale? et n'ont-ils pas bien la mine d'hermites avec leur barbe toujours rasée? Qui a jamais vu des hermites galantiser avec les dames jusque dans l'église? Qui a vu des anachorètes faire présent de gants de Rome et de Grenoble à des femmes, leur donner de superbes collations, les charger de confitures et leur faire goûter à profusion tout ce qu'il y a de plus exquis et de plus rare dans les boutiques de la foire de Saint-Germain? A-t-on jamais vu des hermites jouer la pistole, fumer et brelander dans le cabaret, comme ils font dans les petits lieux? Qui vit jamais des anachorètes jouer des discrétions avec des filles, et par une dernière insolence leur montrer et faire offre de bourses pleines de pistoles? Voilà, madame, à quoi ils emploient l'argent des mes-

ses qu'ils imposent au peuple pour pénitence. Voilà où s'en va l'argent du tronc, celui des fondations, des sermons et de la confrérie. Cependant ces gens-là ont bien pu vous faire quitter votre ceinture de saint Augustin, qu'Élie, saint Jean-Baptiste et la Vierge même n'ont pas dédaigné de porter. Vous l'avez quittée, madame, cette ancienne ceinture, pour prendre un méchant cordon, qui n'a ni vertu, ni recommandation; qui est la dépouille de quelque brebis galeuse et de qui le premier miracle a été de vous procurer une maladie. Ce père, disant ces choses avec une extrême véhémence, madame fut émue, et lui dit que véritablement elle avoit tiré mauvais augure du discours que lui avoit fait le minime qui lui avoit donné l'habit et le cordon, l'ayant fort pressée de faire une fondation et d'élire sa sépulture dans leur église; qu'elle savoit mauvais gré à dame Isabeau de l'avoir embarquée dans cette confrérie, et qu'elle seroit bien aise de se secouer honnêtement de cet habit et de ce cordon, si elle savoit qu'en faire. — Madame, dit alors l'augustin, vous pouvez donner l'habit à quelque pauvre femme, et pour le cordon, j'en ferai un fouet pour chasser les chiens qui viennent dans notre église.

PATRICE — Ah! voilà qui est insolent! profaner ainsi un cordon qui est au-dessus des cordons bleus!

Florimond — Il fut fait comme il fut dit. On fit une aumône de cet habit. Madame reprit sa ceinture de cuir, et l'augustin emporta le cordon à cinq nœuds pour l'employer à fesser les chiens.

Patrice — Pauvre cordon ! te voilà bien ravalé. Mais les prélats ne vinrent-ils pas faire leurs plaintes ?

Florimond — Le portier eut l'ordre de leur refuser l'entrée et de leur dire qu'il n'y avoit rien de frit, ni à frire pour eux. Mais, ayant eu avis par le moyen de dame Isabeau de cet étrange changement, ils ne se présentèrent point, et résolurent en plein chapitre de ne donner plus le cordon à des vieilles, et de n'en sangler dorénavant que des jeunes.

Patrice — Comme ils font bien aussi.

Florimond — Sur ces entrefaites j'eus avis que mon oncle se mouroit, ce qui me fit partir en diligence pour me prévaloir de la bonne volonté qu'il avoit de me remettre son bénéfice ; ainsi je laissai mon vieux et ma vieille entre les mains de ces gens-là.

Patrice — C'est-à-dire entre les mains des revendeurs. Mais, n'avoient-ils point quelque parent ou ami, qui leur dessillât les yeux et leur fît voir les griffes de ses harpies ?

Florimond — Monsieur avoit pour ami et compère, un honnête bourgeois, marguil-

ler de Saint-Eustache, qui détestoit voir ces bonnes gens malheureusement pris dans les filets de ces imposteurs; mais il n'osoit se déclarer ouvertement, crainte que les moines ne lui jouassent quelque tour. — Si je n'appréhendois, me disoit-il, de m'attirer ces guêpes, je dirois franchement mon idée à cet homme, et le tirerois bien des mains de ces filous. Mais, s'ils venoient à découvrir que j'eusse voulu le désabuser, ils me feroient passer dans mon voisinage pour un impie et un homme sans religion.

Patrice — Il avoit raison de craindre; car, quand les moines en veulent à quelqu'un, ils vont le décrier partout, ils le déchirent et le noircissent dans la conversation, dans la confession, dans la chaire.

Florimond — Quel malheur n'est-ce pas, continuoit-il, que le jardin de l'église qui a été planté par le Fils de Dieu, arrosé de son sang, de celui de ses apôtres et de ses martyrs, soit rongé et dévoré par ces maudites et vilaines chenilles? que les papes, les rois, les évêques, les parlemens, connoissant leurs excès, ne les répriment pas, et ne réduisent ces déréglés à l'observance de leurs règles. Je me suis étonné mille fois comme l'on peut souffrir dans un état bien policé soixante mille fainéans qui n'ont de religieux que le nom et l'habit, vivre gros et gras aux dépens de la foule et du peuple, dans l'impu-

nité de leurs crimes; ne reconnoissant ni justice séculière, ni ecclésiastique, et n'ayant à subir, pour tout châtiment, que le trajet d'un couvent à un autre. Si l'on prenoit mon avis, me disoit-il encore, en les réformant on les réduiroit du moins à la moitié de ce qu'ils sont, et des couvents qu'ils ont les mieux rentés, on feroit des hôpitaux dans lesquels on mettroit et entretiendroit les officiers et soldats qui reviendroient blessés ou estropiés de l'armée.

Patrice — *Hæc tam culta novalia miles haberet?* Ce seroit véritablement introduire la réforme dans les cloîtres; car j'estime que les soldats sont plus modestes, plus retenus et mieux morigénés que les moines d'à présent. Suivant donc les bons sentimens de cet honnête marguillier, je dis: que l'église ne pourra jamais s'attribuer l'éloge qu'on lui donne d'être sans tâche, tandis qu'elle aura de semblables moines que l'on peut appeler, justement, l'opprobre du christianisme, le scandale de la religion, la honte et l'infamie de l'église. Qu'il est expédient de faire connoître leurs excès et leurs débordemens. Qu'on ne devroit point leur permettre de confesser qu'après l'âge de soixante ans; parce que ces vilains se servent du tribunal de la pénitence pour découvrir la disposition des femmes et des filles: qu'ils leur font, là-dedans, des interrogats

et des questions sales et impudiques, qu'ils les sollicitent et les induisent au péché, tellement que la confession ne se fait pas *à salut*, mais à perdition. Si bien que si parmi les bons pasteurs et les vrais directeurs le confessionnal est la piscine probatique, où, après que l'ange avoit troublé l'eau, se guérissoient toutes sortes de maladies; à présent chez la plupart des moines, c'est un lac puant, où l'on empoisonne les âmes, et où ces démons pêchent en eau trouble. Que c'est maintenant un siége d'iniquité et que le Fils de Dieu reçoit plus d'affronts et d'injures à ce tribunal qu'il n'en reçut à celui de Caïphe, de Pilate et d'Hérode. Qu'il faudroit cloîtrer ces vagabonds pour les empêcher de courir; parce qu'on ne sauroit faire deux pas dans les rues sans rencontrer des moines. Qu'on devroit déclarer infâmes celles qui s'amusent à causer avec eux à la porte de leurs couvents ou dans leurs églises. Qu'il faudroit raser ces malheureuses qui s'abandonnent à eux et fustiger rudement ces coquins, quand on les trouve au bordel. Qu'on ne devroit point leur permettre de paroître en procession, parce qu'ils scandalisent le monde par leurs nez boutonnés et leurs groins d'ivrognes. Qu'on devroit leur fermer les portes des maisons, parce que ces séducteurs n'y entrent que pour semer la division dans les familles, pour corrompre les femmes, les filles et les servantes.

Je dis de plus, que tant que nous aurons des moines, tels que nous les avons, les huguenots auront sujet de nous siffler et se moquer de nous; qu'ils se doivent réputer heureux d'être exempts de cette vermine; que le capuchon est un nid d'hypocrisie ; que c'est la gueule d'enfer, la boîte de Pandore et la marque de réprobation ; que la vocation à l'état monastique est une des plus dangereuses tentations que le malin esprit puisse livrer à un jeune homme ; que c'est la voie de perdition, bien loin d'être un état de perfection acquise, comme le disent ces saltimbanques ; que qui dit moine, dit un séducteur du peuple, un corrupteur du sexe, un artisan d'impostures, un bateleur déguisé, un forgeron de miracles, un vendeur de mystères, un trafiqueur d'indulgences, un écornifleur de messes, un profanateur d'autels, un maquignon de reliques, un goderonneur de chapelles, un quinquailler de médailles, un tympaniseur de fêtes, un griveleur de confréries, un pipeur d'images, un péageur de corps morts, un écumeur d'église, une sangsue du crucifix ; qu'un moine est un oiseau de mauvais augure, un espion, un escroc, un filou, un homme masqué, un diable incarné, un émissaire d'enfer, un homme sans foi et sans loi, un chancre dans la république, une peste dans les maisons, l'ennemi de Dieu et des hommes ; que le froc est un sac d'iniquité, et que c'est une action

glorieuse et méritoire de le jeter, non pas aux orties, mais même dans un retrait et dans la merde.

Florimond — Vous avez bien fait de quitter le vôtre, et de vous être sécularisé ; mais c'est assez parlé des moines, allons voir à faire un doigt de collation.

FIN

LE MOINE SÉCULARISÉ

Réimpression textuelle de l'édition de 1675
augmentée
d'une Notice bibliographique

par P. L. JACOB, Bibliophile



SAN REMO
Chez J. GAY ET FILS, ÉDITEURS

1874

DERNIÈRES PUBLICATIONS

La Galerie des Curieux, par GÉRARD BONTEMPS, contenant en divers tableaux les chefs-d'œuvre des excellents railleurs de ce siècle. Réimpression faite sur l'édition rarissime de Lyon, 1699; avec Notice bibliographique. In-16 de VIII-232 pages. Prix: 15 francs.

Ève ressuscitée, ou la Belle sans chemise, aventures plaisantes. Cologne, 1683. Réimpression textuelle avec une Notice bibliographique. Petit in-12, tiré à 200 exemplaires numérotés, avec photographie du frontispice ancien. Prix: 7 fr.

Le Fantaisiste, magazine bibliographique, littéraire, philosophique et artistique; reproduction de pièces anciennes ou récentes, désopilantes et curieuses; analyses et extraits d'ouvrages intéressants en tout genre; enfin, une correspondance sur divers sujets. Petit in-12 d'environ 200 pages avec 2 gravures, tiré à 200 exemplaires. Prix: 10 francs.

Le Couvent du Dragon vert, comédie japonaise, par Leone d'ALBANO. Format elzévirien de 90 pages, tiré à 100 exemplaires. Prix: 8 francs.

Les Courtisanes de la Grèce, d'après les auteurs grecs et latins, par P.-L. JACOB, bibliophile. Petit in-8° elzévirien de 216 pages, tiré à 300 exemplaires numérotés, tous sur papier vélin. Prix: 7 francs.

Discours prononcé par mademoiselle Perette de la Babille. 1736. Réimpression à 100 exemplaires petit in-8° elzévirien, avec frontispice fac-simile. Prix: 4 francs.

Choix de farces, soties et moralités des XVe et XVIe siècles, publiées par M. Em. MABILLE, de la Bibliothèque Nationale. 2 volumes petit in-12, tirés à 100 exemplaires numérotés seulement. — Les deux volumes contiennent 20 farces. Prix: 40 francs.

L'École des Maris jaloux. Neuchâtel, 1698. Réimpression textuelle à 200 exemplaires. Petit in-12 de VIII-132 pages, avec une figure. Prix: 8 francs.

Le Moine sécularisé, réimpression textuelle de l'édition de 1675, augmentée d'une Notice bibliographique. Tiré à 200 exemplaires papier de Hollande, plus 2 sur Chine, avec frontispice fac-simile. Prix: 9 fr.

[illegible]

